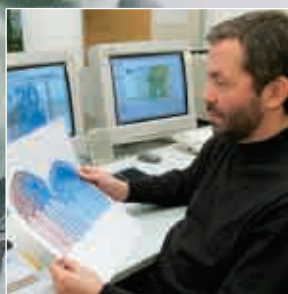




BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTÈME



UN BREF  
HISTORIQUE  
DES BILLETS  
ET DES PIÈCES  
EN EUROS

# L'AVÈNEMENT DE L'EURO, NOTRE MONNAIE



---

# **L'AVÈNEMENT DE L'EURO, NOTRE MONNAIE**

## **UN BREF HISTORIQUE DES BILLETS ET DES PIÈCES EN EUROS**

<b>AVANT-PROPOS</b>	7	Annexe : Extrait du cahier des charges pour les billets en euros	33
<b>CHAPITRE I DIX ANNÉES DE PRÉPARATIFS</b>	9	<b>CHAPITRE 3 LA PRODUCTION DES BILLETS</b>	35
L'émission des billets et des pièces en euros	10	L'impression de prototypes de billets	36
La dénomination de la monnaie et la création du symbole « € »	10	Les billets tests	36
La gamme des billets et la série des pièces	12	La création des plaques d'impression	37
Le calendrier de l'introduction de la nouvelle monnaie	12	La phase de production zéro	38
<b>CHAPITRE 2 LE GRAPHISME</b>	17	La mise en place d'un système de gestion de la qualité	40
La sélection d'un thème pour le graphisme des billets	18	Les questions juridiques et de sécurité concernant les fournisseurs	41
Créer des billets fonctionnels	22	La fabrication du papier fiduciaire	42
Le choix des maquettes	22	L'impression	44
La consultation du public et la décision finale	24	La gestion de la production à grande échelle des billets en euros	48
La conception des pièces en euros	28	Note relative aux préoccupations d'ordre sanitaire	49
L'élaboration des maquettes finales	30		
Le cahier des charges de la série des billets en euros	32		

## **CHAPITRE 4**

### **LE PASSAGE À L'EURO FIDUCIAIRE**

L'estimation des quantités de billets à imprimer	51
L'encours des billets en circulation et les stocks de billets	52
Le système de gestion des stocks pour la transition	54
La distribution préliminaire des billets et des pièces	55
La préalimentation et la sous-préalimentation	56
Faciliter le passage à l'euro fiduciaire des commerçants	59
La mise en circulation des billets et des pièces en euros	60
Le retrait des billets et des pièces en monnaie nationale	60
La mise à niveau des guichets automatiques de banque et des distributeurs automatiques	62
L'échange des billets nationaux sans frais	64

## **CHAPITRE 5**

### **LA COMMUNICATION**

Préparer le public au passage à l'euro fiduciaire	69
---	----

La Campagne d'information Euro 2002	72
Le programme de partenariat	73
Les actions nationales de communication	74
Les études menées dans le cadre de la campagne d'information	76
Le site Internet de la campagne	78
Les actions de communication et de presse	79
La campagne dans les médias	80

## **CHAPITRE 6**

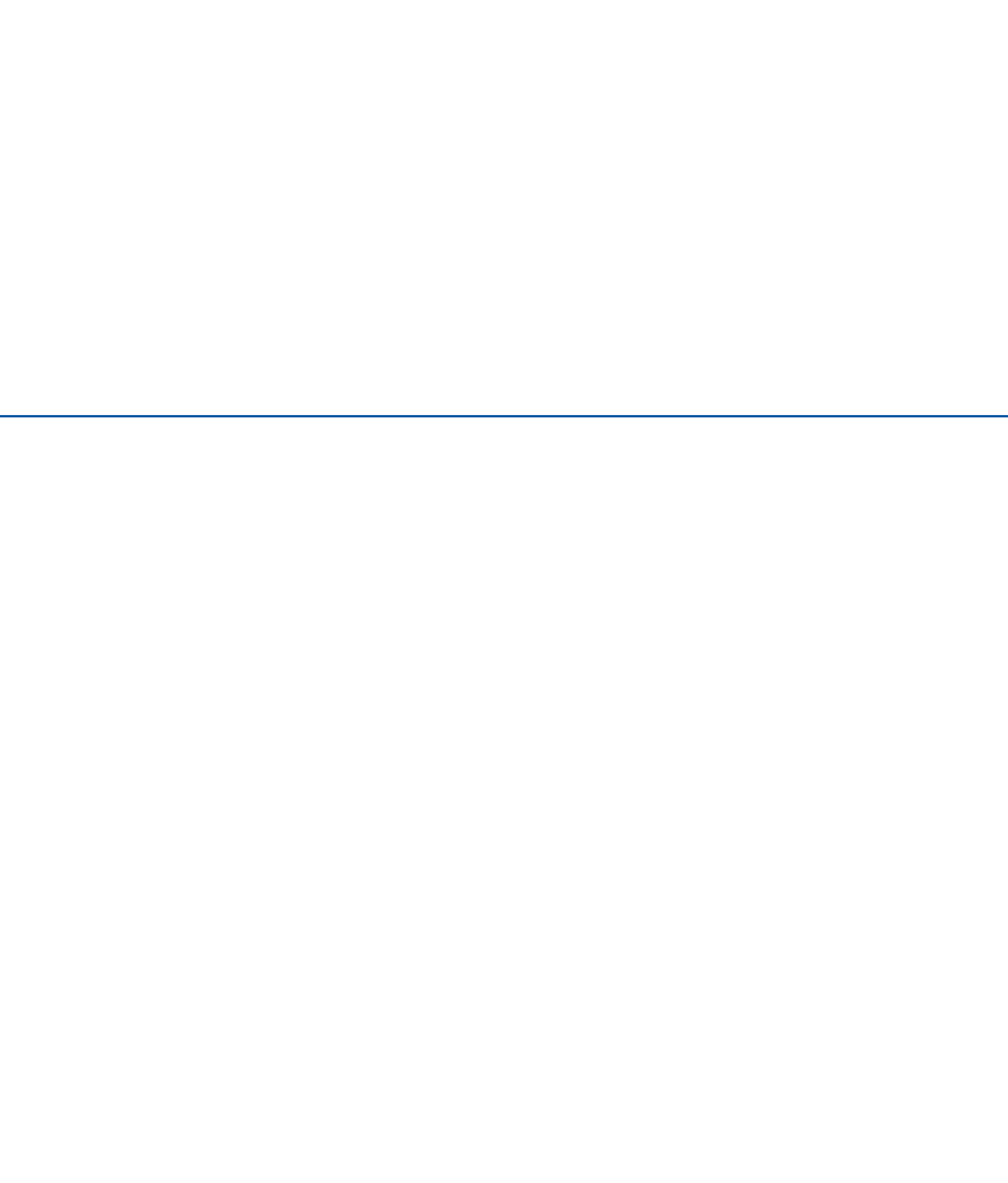
### **LES SIGNES DE SÉCURITÉ DES BILLETS EN EUROS**

Toucher	83
Regarder	84
Incliner	85
Vérification à l'aide d'une lampe ultraviolette	86
Vérification au moyen d'une loupe	87
Le saviez-vous ?	87

## **CHAPITRE 7**

### **ÉVOLUTIONS ACTUELLES ET FUTURES**

	89
--	----



---

# **L'AVÈNEMENT DE L'EURO, NOTRE MONNAIE**

## **AVANT-PROPOS**







La monnaie unique de l'Europe – l'euro – a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Au cours des trois années qui ont suivi, elle est toutefois restée une monnaie « virtuelle », utilisée principalement par les banques et les marchés de capitaux. Pour la plupart des citoyens, ce n'est que le 1<sup>er</sup> janvier 2002 qu'elle est devenue une monnaie « réelle », visible et palpable, alors que les billets et les pièces en euros étaient mis en circulation. Ils font désormais partie de la vie quotidienne de plus de 300 millions de personnes en Europe.

L'introduction des nouveaux billets et des nouvelles pièces dans douze pays européens – de même que le lancement de la monnaie elle-même – a constitué un événement historique, qui a été précédé d'une planification et de préparatifs longs et minutieux. Cet ouvrage, intitulé « L'avènement de l'euro, notre monnaie », raconte l'histoire de la monnaie unique en présentant l'enchaînement des décisions et des actions qui ont donné naissance à l'euro, de sa conception sur la planche à dessin jusqu'à l'impression des billets et la frappe des pièces, de la banque centrale à votre porte-monnaie.

La Banque centrale européenne (BCE), les banques centrales et les gouvernements des pays de la zone euro, la Commission européenne, les imprimeries et les hôtels des monnaies ainsi que nombre de personnes travaillant dans d'autres secteurs, en particulier dans les banques et les magasins, ont dû relever plusieurs défis et surmonter un certain nombre de difficultés et de risques.

La préparation logistique de la mise en circulation des billets et des pièces a commencé en 1992, alors que personne ne savait encore quelle apparence ils auraient et quel serait le nom définitif de la nouvelle monnaie. La question du graphisme des billets a été résolue en 1996 lorsque l'Institut monétaire européen, le précurseur de la BCE, a choisi une série de maquettes à l'issue d'un concours graphique. La production d'une série pilote a été lancée dès 1998. La distribution des billets et des pièces aux banques et au commerce a commencé quatre mois avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002, date de la mise en circulation de l'euro fiduciaire. Durant cette période, il a fallu adapter plusieurs millions de distributeurs automatiques de billets et d'accepteurs de pièces en service dans la zone euro.

La communication a également été un élément essentiel de la préparation. Elle avait pour but de faire connaître les billets et les pièces en euros ainsi que les modalités de l'échange des monnaies nationales contre l'euro. Le message a été très largement diffusé dans les médias (sous la forme de « spots » à la télévision et d'annonces publiées dans la presse écrite), sur Internet et par d'autres canaux, la Campagne d'information Euro 2002 menée par la BCE et les douze banques centrales nationales de la zone euro ayant été au cœur de cet effort de sensibilisation. Les gouvernements, les organismes du secteur public ainsi que les fédérations professionnelles (commerçants) et les associations de bénévoles ont coopéré étroitement afin que chacune et chacun soit informé.

En fin de compte, le passage à l'euro fiduciaire s'est déroulé de manière harmonieuse, et les nouveaux billets et les nouvelles pièces font désormais partie de notre vie quotidienne, dans notre pays comme à l'étranger. J'espère que vous prendrez plaisir à lire cet ouvrage qui raconte l'avènement de l'euro.

Jean-Claude Trichet  
Président de la Banque centrale européenne









# CHAPITRE I

## DIX ANNÉES DE PRÉPARATIFS

*Le siège du gouvernement de la Province du Limbourg, à Maastricht, où s'est tenue une réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne à l'occasion du dixième anniversaire du traité de Maastricht, signé en 1992.*

## L'ÉMISSION DES BILLETS ET DES PIÈCES EN EUROS

Les billets et les pièces en euros ont été mis en circulation en 2002, mais la planification et la préparation de leur introduction remontent au début des années 1990. Le 7 février 1992 a été signé à Maastricht le traité sur l'Union européenne qui définit les compétences de la Banque centrale européenne (BCE), des gouvernements et des banques centrales des douze pays de la zone euro en ce qui concerne l'émission des billets et des pièces en euros. Le traité stipule que la BCE est seule habilitée à autoriser l'émission de billets de banque dans la zone euro et que la BCE et les banques centrales nationales (BCN) peuvent les émettre. Mais comme la BCE n'intervient pas dans les opérations de paiement en espèces, ce sont les BCN qui se chargent de la mise en circulation, du retrait, du traitement et du stockage des billets.

Le montant des billets en circulation figure au bilan de la BCE et des BCN, selon une clé de répartition fixe, indépendamment du pays dans lequel les billets circulent. En fait, il n'est plus possible de déterminer le nombre des billets circulant dans un pays en raison des flux transfrontaliers intra-zone euro non comptabilisés, engendrés notamment par les échanges touristiques.

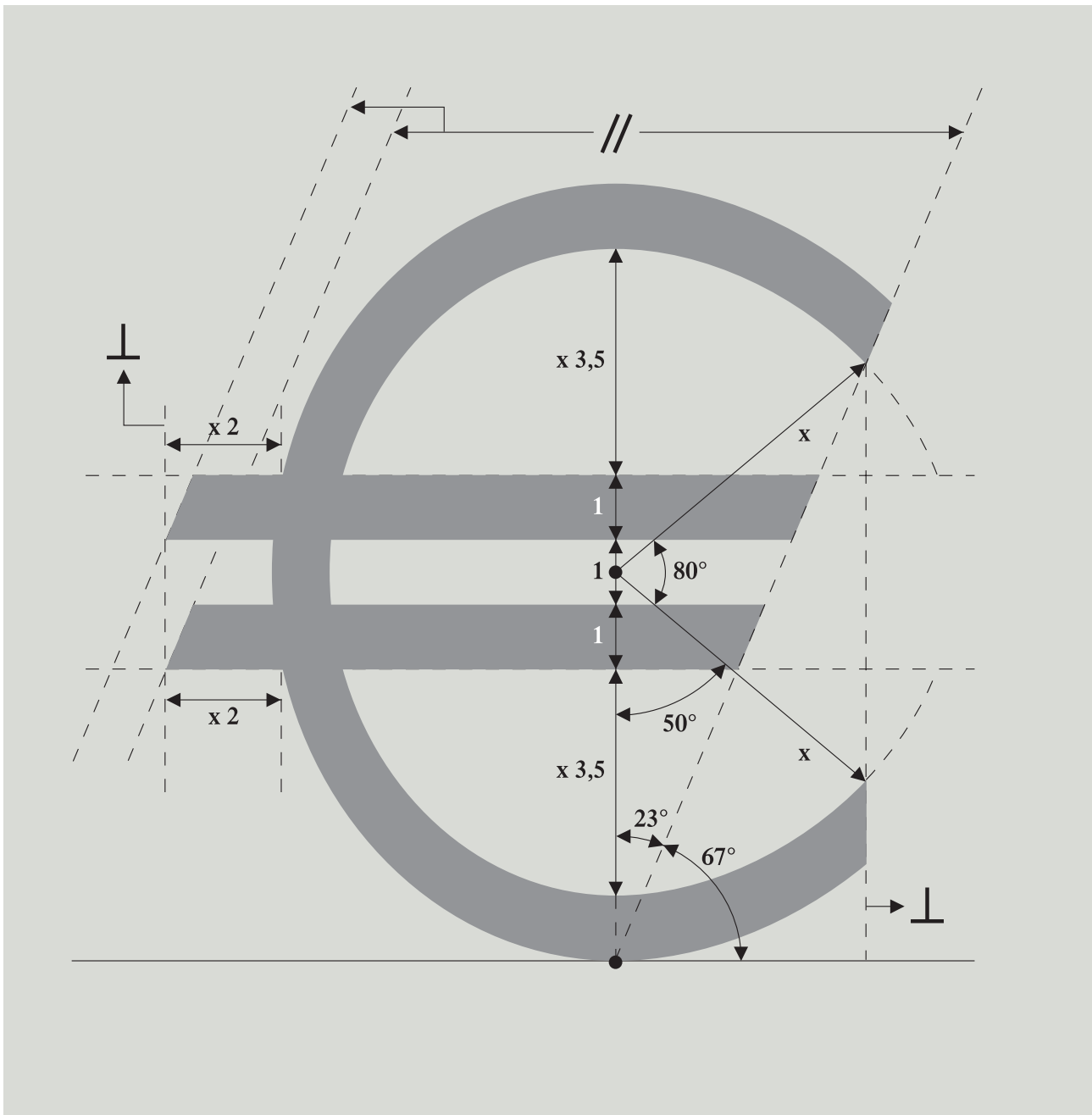
L'émission des pièces en euros relève de la compétence des gouvernements nationaux, la coordination étant assurée par la Commission européenne à Bruxelles. Les gouvernements des pays de la zone euro émettent les pièces en euros et ont, à ce titre, la responsabilité du dessin des faces nationales et des caractéristiques techniques ainsi que de la frappe des pièces. Toutefois, la BCE doit approuver, chaque année, le volume de l'émission de pièces en euros. En outre, elle intervient en tant qu'expert indépendant chargé de contrôler la qualité de la frappe.

## LA DÉNOMINATION DE LA MONNAIE ET LA CRÉATION DU SYMBOLE « € »

Lors de la réunion du Conseil européen de Madrid en décembre 1995, les chefs d'État ou de gouvernement européens ont décidé que la nouvelle monnaie s'appellerait l'« euro ». D'autres propositions ont été rejetées en raison de leur connotation nationale (par exemple, le ducat, l'écu, le florin et le franc, ou l'ajout du préfixe « euro » aux noms des monnaies nationales existantes, ce qui aurait donné par exemple « eurofranc »). Les chefs d'État ou de gouvernement sont convenus que le nom de la monnaie devrait être le même dans toutes les langues officielles de l'Union européenne (UE) en tenant compte des différents alphabets, et qu'il devrait être facile à prononcer. Surtout, il devait être simple et symboliser l'Europe.

Il fallait aussi créer un symbole pour la nouvelle monnaie. Le symbole, tout comme le nom, devait être associé clairement à l'Europe, facile à écrire et présenter un graphisme attrayant. La Commission européenne a établi une liste comportant trente options possibles, dont le nombre fut ramené à dix. Les symboles présélectionnés ont été présentés au public dans le cadre d'un sondage d'opinion, qui a permis d'en retenir deux. Le président de la Commission, Jacques Santer, et le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, Yves-Thibault de Silguy, ont ensuite pris la décision finale.

Le symbole de l'euro s'inspire de la lettre grecque epsilon et évoque le berceau de la civilisation européenne. « E » est la première lettre du mot Europe et les deux lignes horizontales parallèles visent à symboliser la stabilité de la monnaie. L'abréviation officielle de l'euro, EUR, a été enregistrée auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).



Le symbole de l'euro selon les normes ISO. Les deux lignes parallèles mettent en évidence la stabilité de la monnaie.

## LA GAMME DES BILLETS ET LA SÉRIE DES PIÈCES

En novembre 1994, le Conseil de l'Institut monétaire européen, le précurseur de la BCE, s'est prononcé en faveur d'une séquence 1-2-5 pour les sept valeurs de la gamme des billets : 10 euros et 100 euros ; 20 euros et 200 euros ; 5 euros, 50 euros et 500 euros. Cette séquence correspond à la répartition par valeurs faciales adoptée pour la plupart des monnaies mondiales ainsi qu'à celle retenue pour les pièces en euros : 1 cent(ime), 10 cent(ime)s et 1 euro ; 2 cent(ime)s, 20 cent(ime)s et 2 euros ; 5 cent(ime)s et 50 cent(ime)s, conformément à la décision du Conseil Ecofin de l'Union européenne.

La décision d'émettre un billet de valeur faciale très élevée – en l'occurrence 500 euros – a été prise à l'issue d'une évaluation minutieuse. Avant le passage à l'euro fiduciaire, six pays de la zone euro – l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas – émettaient des coupures d'une valeur comprise entre 200 et 500 euros, dont l'usage allait croissant. En 2000, par exemple, la demande de billets de 1 000 deutsche marks (dont la valeur équivaut à 511 euros) a été quinze fois plus élevée qu'en 1975 et représentait 34 % de la valeur totale des billets en deutsche marks en circulation. En outre, dans les pays hors de l'Union européenne présentant un régime monétaire relativement instable, et où l'inflation est élevée et/ou la confiance dans le système bancaire est très faible, la population détient fréquemment comme réserve de valeur des billets et des pièces libellés dans les monnaies des pays à faible inflation. Avant l'introduction des billets en euros, des coupures de valeur faciale élevée, telles que le billet de 1 000 deutsche marks, étaient détenues à cet effet dans certains pays.

Par ailleurs, trois pays de l'Union européenne – l'Autriche, la Grèce et l'Italie – utilisaient de très petites coupures (d'une valeur inférieure à 2 euros) avant le passage à l'euro fiduciaire. Mais s'il avait été décidé d'émettre à la fois de très petites et de très grosses coupures, la gamme des billets aurait comporté un trop grand nombre de valeurs. L'utilisation des billets aurait été moins commode, et la manipulation et le stockage auraient été plus compliqués. Par conséquent, il a été décidé que 2 euros serait la valeur la plus élevée pour les pièces et que 5 euros serait la valeur minimale pour les billets.

## LE CALENDRIER DE L'INTRODUCTION DE LA NOUVELLE MONNAIE

Lors de la réunion du Conseil européen de Madrid, les chefs d'État ou de gouvernement sont convenus que le 1<sup>er</sup> janvier 2002 au plus tard, les billets et les pièces en euros commenceraient à circuler parallèlement aux billets et aux pièces libellés dans les monnaies nationales. La date exacte de l'introduction de la nouvelle monnaie, prévue entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 1<sup>er</sup> janvier 2002, n'a pas été arrêtée afin de tenir compte des préférences exprimées par les différents utilisateurs de monnaie et des longs délais nécessaires pour imprimer les billets et frapper les pièces.

La date du 1<sup>er</sup> janvier 2002 présentait à la fois des avantages et des inconvénients. La période d'utilisation maximale des billets se situe en fin d'année : la circulation fiduciaire est supérieure d'environ 10 % à son niveau moyen en raison des fêtes de Noël, et les premiers jours de janvier sont traditionnellement une période de vente et d'inventaire pour les commerçants. Plusieurs autres dates ont été envisagées, mais c'est finalement celle du 1<sup>er</sup> janvier 2002 qui a été retenue, car on a estimé que cette date convenait le mieux. Elle marquait le début de l'année et avait été prévue par les administrations publiques nationales. En outre, le Conseil européen de Madrid a décidé que l'euro circulerait parallèlement aux monnaies nationales pendant une période maximale de six mois même si, par la suite, les avantages et les inconvénients liés au raccourcissement de ce délai ont fait l'objet de discussions. Une période plus courte aurait réduit les coûts que la manipulation simultanée de deux monnaies ferait supporter aux banques, aux commerçants et au public, alors qu'un délai plus long aurait facilité l'adaptation des distributeurs automatiques. Un compromis a été trouvé, et il a été décidé de raccourcir la période de transition. En novembre 1999, le Conseil Ecofin a décidé que la période de double circulation durerait entre quatre semaines et deux mois. Passé ce délai, les banques continueraient à échanger les monnaies nationales contre des euros, mais les anciennes monnaies n'auraient plus cours légal.





Quelques-uns des billets nationaux remplacés par l'euro. \_\_\_\_\_



Les chefs d'État ou de gouvernement lors de la réunion du Conseil européen de Madrid, les 15 et 16 décembre 1995.





Felipe González (à gauche), alors premier ministre espagnol et président en exercice du Conseil, et Jacques Santer, \_\_\_\_\_  
alors président de la Commission européenne, lors de la réunion du Conseil européen de Madrid.









## CHAPITRE 2

# LE GRAPHISME

Collage de dessins proposés dans le cadre du concours graphique pour les billets en euros.

## LA SÉLECTION D'UN THÈME POUR LE GRAPHISME DES BILLETS

La « résistance » à la contrefaçon est le principal facteur à considérer lors de la conception d'un billet de banque. Un billet – et en particulier une série de billets destinée à être utilisée par de nombreux pays – doit en outre présenter un aspect attrayant. Les billets en euros devaient être unanimement acceptés au sein de la zone euro et même au-delà. Comme ces billets étaient appelés à circuler au-delà des frontières dans des espaces culturels très divers, il convenait de prévenir tout préjugé national ou de genre. Cette « neutralité » est un élément qui a été pris en compte lors du choix du thème. En outre, les billets devaient présenter des caractéristiques graphiques attirantes d'un point de vue esthétique.

En novembre 1994, le Conseil de l'Institut monétaire européen a demandé au Groupe de travail sur les billets de lui soumettre des propositions concernant les thèmes qui pourraient illustrer la série des billets en euros. Ce groupe de travail, qui réunissait principalement les caissiers généraux (en charge de l'émission des billets) des banques centrales nationales et les directeurs des imprimeries exploitées par les banques centrales, a collaboré étroitement avec un organe consultatif externe, le *Theme Selection Advisory Group* (groupe consultatif sur le choix des thèmes), composé d'experts en histoire, art, psychologie, conception graphique et conception des billets.

Il a été demandé au groupe consultatif de proposer, dans un premier temps, des thèmes qui créeraient un sentiment d'unité ou constitueraient une « famille » au sein d'une gamme de sept billets, puis de sélectionner et de classer les trois meilleurs thèmes. Les billets européens devant être aisément et rapidement reconnaissables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne, il a été décidé qu'ils devraient représenter le drapeau et/ou les étoiles de l'Union européenne. Ces symboles sont de plus en plus utilisés par les diverses nations qui ont une histoire différente et qui désormais vivent et travaillent ensemble sur le même continent. Dix-huit thèmes ont été initialement retenus, mais nombre d'entre eux avaient une connotation nationale ou semblaient promouvoir l'intérêt national de certains pays.

- Époques et styles architecturaux en Europe
- L'héritage de l'Europe
- Thème abstrait et sécurité
- Objectifs, idéaux et aspirations de l'Union européenne
- La mémoire collective et les réalisations culturelles de l'Europe
- Faune, flore et environnement naturel
- Grands personnages européens associés à une seule discipline
- Aspects de l'Europe (les domaines essentiels à l'existence de l'Europe unifiée, par exemple les communications)
- Les grandes œuvres poétiques et narratives européennes
- Plusieurs portraits sur les deux faces de chaque coupure
- Paysages
- Les villes ayant joué un rôle important dans l'histoire de l'Europe, par exemple les villes universitaires
- Monuments
- Mythes et légendes (scandinaves, allemands, grecs, romains et celtes)
- Œuvres littéraires européennes
- Cartes de l'Europe à travers les siècles
- Les « pères fondateurs » de l'Union européenne
- Cosmologie

Finalement, le groupe consultatif a proposé les trois thèmes suivants :

- « Époques et styles architecturaux en Europe » : une face du billet montrerait le portrait d'hommes et de femmes ordinaires emprunté à des tableaux et des dessins d'artistes européens des différentes époques ; l'autre face représenterait un style architectural. L'idée était de choisir un thème faisant ressortir l'héritage culturel commun des nations européennes et portant de manière claire le message de l'Europe à travers le monde. Au fond, les monuments ou sites européens les plus célèbres sont davantage connus que les dirigeants du continent ;

- « L'héritage de l'Europe » : une face du billet montrerait des hommes et des femmes célèbres des siècles passés ; l'autre face représenterait une œuvre ou une réalisation relevant de domaines aussi variés que la musique, la peinture, les sciences, l'architecture, la littérature, la médecine et l'éducation. Les sept billets reproduiraient, à l'arrière-plan, une carte de l'Europe sans frontières, cet élément harmonisant l'aspect des billets de la série. Il s'agissait d'un thème plus large que celui des « Époques et styles architecturaux en Europe », car il permettait de représenter sept disciplines distinctes. Toutefois, il aurait été probablement difficile d'obtenir une juste répartition entre les pays ainsi qu'entre les portraits d'hommes et de femmes ; et
- « Thème abstrait et sécurité ». Désigné ultérieurement sous un autre nom, à savoir « Abstrait moderne », ce thème s'articulait autour de figures géométriques et d'éléments graphiques non figuratifs. Il offrait une grande souplesse sur le plan graphique et permettait d'intégrer facilement une large gamme de signes de sécurité, tels qu'hologrammes et encres à couleur changeante. En outre, ce thème donnait la possibilité d'adopter des approches très différentes et facilitait la réalisation de motifs neutres.

En juin 1995, le Conseil de l'IME a approuvé deux de ces trois propositions : « Époques et styles architecturaux en Europe » et le thème « Abstrait-moderne ». En outre, il a décidé que le nom de la monnaie et les initiales de la Banque centrale européenne dans les différentes langues seraient les seuls mots qui apparaîtraient sur les billets. Un *Feature Selection Advisory Group* (groupe consultatif sur le choix des dessins) a été chargé de définir les périodes et les styles architecturaux correspondants pour le thème « Époques et styles architecturaux en Europe » .

Période  
*Style architectural*

VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.  
*Classique (grec et romain)*

XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles  
*Roman*

XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles  
*Gothique*

XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles  
*Renaissance*

1600 - 1750  
*Baroque et rococo*

1850 - 1914  
*Architecture utilisant le verre et l'acier*

À partir des années 1930  
*Architecture moderne du XX<sup>e</sup> siècle*

En outre, le groupe a sélectionné les motifs typiques de chaque style que les graphistes avaient la possibilité d'utiliser. Les membres du groupe ont conclu, dans leur grande majorité, qu'il était quasiment impossible de trouver des motifs totalement anonymes qui – dans le cas de portraits – présenteraient un aspect attrayant et garantiraient une juste répartition entre, à la fois, les pays et les personnalités masculines et féminines. Pour cette raison, nombre des dessins proposés se référaient à des sculptures, par exemple la tête d'une statue d'athlète (pour la période classique retenue pour le billet de 5 euros) ou la sculpture d'une tête exécutée par Benedetto Antelami se trouvant dans la cathédrale de Parme (pour la période romane choisie pour le billet de 10 euros).

Au moment des discussions, des motifs nationaux spécifiques étaient encore considérés comme une option. Ils permettraient d'identifier le pays émettant les billets. Un dessin national, par exemple le portrait d'un souverain, pourrait couvrir jusqu'à un cinquième de la surface du billet, au verso. Les autres éléments graphiques seraient identiques sur chaque billet.

Un cahier des charges définissant les critères imposés aux graphistes a été élaboré. En plus d'être attrayants sur le plan artistique, faciles à reconnaître et difficiles à contrefaire, les billets devaient intégrer des signes de sécurité à certains endroits, posséder des couleurs dominantes et des chiffres très lisibles. Ces spécifications étaient présentées sur 30 pages et concernaient principalement les descriptions techniques des signes de sécurité. Des extraits du cahier des charges relatif au thème « Époques et styles architecturaux en Europe » sont reproduits aux pages 32 et 33.



Plusieurs graphistes ont utilisé comme motif des billets en euros l'Éphèbe d'Antikythera (statue grecque classique).





Les dessins des billets en euros s'inspirent du thème « Époques et styles architecturaux en Europe ».



## CRÉER DES BILLETS FONCTIONNELS

Les billets et les pièces constituent un élément fondamental de la vie quotidienne. Les remplacer par d'autres modifie les habitudes de chacun. Les personnes malvoyantes – qui sont plus de sept millions dans la zone euro – sont particulièrement concernées. Dès 1995, l'Institut monétaire européen a collaboré étroitement avec l'Union européenne des aveugles sur la question du graphisme et de la taille des billets. Pour des raisons évidentes, il fallait que ce groupe vulnérable puisse les manipuler aisément ; si les personnes malvoyantes étaient en mesure de le faire, le reste de la population n'aurait aucun problème à cet égard.

Les malvoyants et non-voyants devaient être en mesure d'identifier facilement chaque coupure – qu'il s'agisse d'un billet de 5 ou de 500 euros. À titre d'exemple, la différence de hauteur entre les petites coupures, qui sont les plus utilisées, est assez nette. Les billets de 100, 200 et 500 euros ont la même hauteur – afin de faciliter la manipulation automatique – mais les coupures de 200 et 500 euros ont été dotées de marques tactiles répétitives permettant de les différencier.

Des chiffres de grande dimension et imprimés en gras ont été placés aux mêmes endroits, au recto et au verso, sur tous les billets de la gamme. Les couleurs utilisées contrastent vivement entre elles. Le choix des couleurs s'inspire principalement de l'étoile des couleurs inventée par Johannes Itten (1888-1967), professeur et peintre suisse. Les couleurs choisies pour les valeurs qui se suivent dans la série ont été empruntées aux branches opposées de l'étoile, et contrastent ainsi fortement entre elles. Le même principe s'applique aux coupures qui ont des chiffres en commun : c'est ainsi que le billet de 10 euros est rouge tandis que celui de 100 euros est vert.

## LE CHOIX DES MAQUETTES

Les graphistes ont été sélectionnés par les banques centrales de l'Union européenne (à l'exception de celle du Danemark), chaque banque centrale pouvant désigner jusqu'à trois graphistes. Ceux qui ont été sélectionnés pouvaient tous justifier d'une grande expérience dans le domaine de la conception de billets de banque et maîtrisaient la technique permettant de combiner des dessins attrayants à des signes de sécurité efficaces. Il leur a été demandé de remettre, dans un délai de sept mois, des maquettes pour la série complète des billets, sur l'un des deux thèmes ou sur les deux. Chaque projet devait être soumis au Conseil de l'IME sous la forme de maquettes en couleur. Les modalités techniques n'ayant pas été précisées, certains graphistes ont peint ou dessiné les maquettes à la main tandis que d'autres ont réalisé les dessins à l'aide d'un ordinateur.

Au total, vingt-neuf graphistes ou équipes de graphistes avaient remis, à la date de clôture du concours, fixée au 13 septembre 1996, vingt-sept projets réalisés sur le thème « traditionnel » et dix-sept projets consacrés au thème « moderne ». Chaque série de maquettes a reçu un numéro à trois chiffres, attribué au hasard, afin de garantir l'anonymat, et a été ensuite envoyée à l'IME. À chaque étape du processus de sélection, seul ce numéro permettait d'identifier les maquettes. Cette procédure garantissait une évaluation objective des projets par le Conseil de l'IME et les organes consultatifs, qui ne seraient pas influencés par certaines considérations liées au pays ou à l'origine des projets.

Vers la fin du mois, un jury composé d'experts indépendants en mercatique, stylique et histoire de l'art s'est réuni sous la présidence de l'IME afin de sélectionner les cinq meilleures séries de maquettes pour chaque thème. Le jury a procédé à la présélection essentiellement sur la base des critères de créativité, d'esthétique, de style, de fonctionnalité ainsi qu'en fonction de la perception et de l'acceptation présumées par le public.

Les membres du jury sont convenus qu'il était capital que les billets présentent un aspect européen. Cela explique la faible représentation des portraits parmi les maquettes sélectionnées par le jury : même une très légère ressemblance avec une personne réelle pourrait être interprétée comme l'expression d'une préférence nationale. Durant le processus de sélection, il a été demandé au jury de formuler des commentaires concernant les détails du graphisme lorsqu'une série de maquettes était généralement appréciée mais devait être remaniée.

Le classement s'est opéré en trois étapes. Les séries de maquettes n'ayant pas reçu l'adhésion d'un nombre minimum de membres du jury ont été rejetées. Le graphisme de Robert Kalina – qui allait être choisi par le Conseil de l'IME deux mois plus tard – est arrivé en deuxième position dans la catégorie « Époques et styles architecturaux en Europe ». Le jury a déclaré à son sujet : *« Il représente clairement la monnaie européenne. Bien qu'il se fonde sur une seule idée principale sur le plan graphique, il se distingue par une sélection intéressante et cohérente de motifs architecturaux. [...] L'utilisation judicieuse des couleurs et les gros chiffres permettent de différencier très nettement les coupures »*. La série de maquettes a été choisie initialement pour son concept et non pour son aspect esthétique. Une fois le classement établi par le jury et complété par les résultats d'un sondage d'opinion effectué auprès du public, le graphisme de Robert Kalina a été considéré comme étant le meilleur.

La présélection du jury :

#### **Abstrait-moderne**

1. Klaus Michel et Sanne Jünger
2. Roger Pfund
3. Robert Kalina (Banque nationale d'Autriche)
4. Maryke Degryse (Banque nationale de Belgique)
5. Terry Thorn (Harrisons & Sons)

#### **Époques et styles architecturaux en Europe**

1. Yves Zimmermann
2. Robert Kalina (Banque nationale d'Autriche)
3. Ernst ja Lorli Jünger
4. Inge Madlé (Joh. Enschedé)
5. Daniel et Johanna Bruun

## LA CONSULTATION DU PUBLIC ET LA DÉCISION FINALE

En octobre 1996, les dix séries de maquettes présélectionnées par le jury ont été présentées à une tranche représentative du public dans les pays susceptibles de participer à la zone euro. Un institut spécialisé dans les études de marché a interrogé, pendant une semaine, 1 896 personnes âgées de 15 à 86 ans, dont l'âge moyen était de 43 ans. 787 d'entre elles ont déclaré qu'elles manipulaient une grande quantité de billets dans l'exercice de leur profession.

Une proportion importante des personnes interrogées (35 %) ont répondu qu'elles préféraient les maquettes sur le thème « Abstrait-moderne » conçues par Maryke Degryse au graphisme traditionnel de Robert Kalina (23 %). Mais la majorité des personnes sondées – 76 % – ont estimé que les billets dessinés par Kalina exprimaient mieux l'idée « européenne » ; seul un petit nombre d'entre elles ont déclaré qu'ils leur rappelaient une région ou un pays en particulier. Pour 60 % des sondés, sa série traditionnelle inspirait confiance. Il est intéressant de noter qu'en général – comme le montrent certaines études – plus l'acceptation d'un billet est rapide, plus il inspire confiance.

Les personnes interrogées devaient répondre à une trentaine de questions réparties en trois catégories : perception, aspect émotionnel et acceptation. L'ensemble des maquettes, à l'exception de la série de Roger Pfund et de la série moderne présentée par l'équipe de Jünger, ont évoqué au premier coup d'œil, chez les personnes sondées, des billets de banque. Ces deux séries, ainsi que celle de Terry Thorn, ressemblaient, selon elles, plus à une œuvre d'art qu'à un moyen de paiement.

S'agissant du graphisme de Robert Kalina, le sondage a mis en évidence les points suivants :

- les motifs architecturaux attirent immédiatement le regard, mais les personnes sondées ont déclaré qu'elles se sont rendu compte rapidement que l'Europe était l'élément central ; et
- l'identité européenne qui est dépeinte est multiple, unique et dynamique, et elle réunit le passé et l'avenir du continent.

Parallèlement au sondage d'opinion, le groupe de travail de l'IME sur les billets a examiné les maquettes selon les critères suivants :

- production : est-ce que le graphisme des billets est susceptible d'engendrer certains problèmes qui se traduiraient par une augmentation des déchets et/ou un alourdissement sensible des coûts de production ?
- sécurité : est-ce que le graphisme permet d'incorporer de manière appropriée les signes de sécurité ? Et ces derniers seraient-ils compatibles avec le graphisme ?
- acceptation par le public : les coupures sont-elles facilement reconnaissables, notamment par les personnes malvoyantes ?

Comme les premières esquisses des billets doivent subir des modifications pour répondre aux spécifications techniques en matière d'impression, les maquettes finales présentent un visage différent. Le groupe de travail sur les billets est parvenu à la conclusion que si certaines modifications étaient apportées aux séries présélectionnées, celles-ci pourraient toutes être transformées en billets imprimés.

En décembre 1996, les 44 séries de maquettes – des copies en couleur anonymes – ont été présentées au Conseil de l'IME sur des panneaux en carton de couleur sombre. Le Conseil a été informé du classement établi par le jury, des résultats du sondage d'opinion et de l'avis technique du groupe de travail. Le choix des membres du Conseil s'est porté rapidement sur la série traditionnelle dessinée par Robert Kalina ; ils ont trouvé le message qu'elle contenait si éloquent que la plupart d'entre eux lui ont attribué la première place. Cette décision a été annoncée le 16 décembre 1996 lors de deux conférences de presse organisées simultanément à Francfort-sur-le-Main, au siège de l'IME, en présence d'Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen, et à Dublin, lors de la réunion du Conseil européen, en présence de Willem F. Duisenberg, gouverneur de la Banque des Pays-Bas, qui a succédé à Alexandre Lamfalussy et est devenu ensuite le premier président de la Banque centrale européenne.



En 1996, un jury d'experts a examiné et classé les 44 séries de maquettes.





Quelques-unes des maquettes présélectionnées sur le thème « Abstrait-moderne » : 5 euros – Klaus Michel et Sanne Jünger ; 10 euros – Roger Pfund ; 20 euros – Robert Kalina ; 50 euros – Maryke Degryse ; 100 euros – Terry Thorn ; 200 euros – Klaus Michel et Sanne Jünger ; 500 euros – Terry Thorn.



Quelques-unes des maquettes présélectionnées sur le thème « Époques et styles architecturaux en Europe » : 5 euros – Yves Zimmermann ; 10 euros – Robert Kalina ; 20 euros – Ernst et Lorli Jünger ; 50 euros – Inge Madlé ; 100 euros – Daniel et Johanna Bruun ; 200 euros – Ernst et Lorli Jünger ; 500 euros – Inge Madlé.

## LA CONCEPTION DES PIÈCES EN EUROS

Les dessins des pièces en euros ont été choisis en même temps que ceux des billets. La sélection des dessins a été coordonnée par la Commission européenne. Chaque pièce devait comporter une « face européenne commune » et une « face nationale ».

Pour la face européenne commune, chaque graphiste devait proposer une série complète de pièces autour de l'un des trois thèmes suivants :

- style architectural et ornemental,
- objectifs et idéaux de l'Union européenne, et
- personnalités européennes.

En mars 1997, un jury européen, présidé par le secrétaire général de la Commission européenne et composé d'experts indépendants provenant de divers horizons (art, conception graphique et numismatique) ainsi que de représentants des associations de consommateurs, a sélectionné neuf séries parmi les 36 projets présentés. Les directeurs nationaux des monnaies de l'Union européenne ont été consultés sur la faisabilité de la frappe d'un volume important de pièces à partir des dessins proposés. En juin 1997, le Conseil européen d'Amsterdam a choisi la série gagnante, dessinée par Luc Luycx de la Monnaie Royale de Belgique. Son dessin était en outre celui qu'avait préféré la majorité (64 %) des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage d'opinion effectué en Europe avant le choix final.

Les dessins figurant sur les faces communes des pièces montrent le continent européen sous différentes formes. Ils symbolisent l'unité de l'Union européenne. Seules les îles couvrant une certaine superficie – plus de 2 500 km<sup>2</sup> pour une île et plus de 5 000 km<sup>2</sup> pour un archipel – sont représentées sur les pièces.

Chaque pays a choisi le dessin illustrant sa face nationale selon une procédure qu'il a définie lui-même. La date d'émission et les douze étoiles symbolisant l'Union européenne sont les seuls éléments communs.

Pour des raisons historiques, et souvent aussi d'ordre institutionnel, le souverain régnant est représenté sur les pièces frappées par les monarchies. Le dessin retenu par les républiques se caractérise généralement par une plus grande continuité. À titre d'exemple, le motif de la harpe celtique illustrant les pièces irlandaises a été choisi sans qu'un concours graphique ait été organisé.

Monaco, Saint-Marin et la Cité du Vatican, États indépendants n'ayant pas leur propre monnaie, utilisent les billets et les pièces en euros. Ces pays ont conclu des accords spéciaux avec la France et l'Italie, agissant au nom de l'Union européenne, leur permettant de frapper et d'émettre leurs propres pièces en euros conformément aux spécifications communes.





Luc Luycx de la Monnaie Royale de Belgique, qui a dessiné la face européenne des pièces en euros. On le voit ici dans son bureau à Bruxelles

© European Community



Dessins présélectionnés pour la face européenne des pièces en euros.

## L'ÉLABORATION DES MAQUETTES FINALES

Après avoir examiné la possibilité de transformer les maquettes en billets imprimés, le groupe de travail sur les billets a proposé certaines modifications qu'il était nécessaire d'apporter pour des raisons techniques, et qui concernaient principalement le positionnement des signes de sécurité. À titre d'exemple, le fil de sécurité était incorporé le long de l'axe vertical médian, qui est également la ligne de pliage principale du billet. Étant donné que la zone où le fil est incorporé présente une moins bonne résistance à la rupture, la position du fil a dû être modifiée afin que le billet ne soit pas mutilé à force d'être plié.

Outre ces modifications d'ordre technique, le groupe de travail a proposé de remanier les dessins originaux en vue, notamment, de renforcer l'acceptation par le public. Ces modifications concernaient les motifs architecturaux, la carte de l'Europe et le drapeau de l'Union européenne. En particulier, les ponts, les fenêtres et les portails ont dû être modifiés afin qu'ils ne ressemblent à aucun monument existant. Il s'agissait d'éviter tout commentaire sur l'existence de préjugés nationaux. Toutefois, les dessins devaient être des exemples typiques de l'architecture caractérisant l'époque choisie et reproduire fidèlement la structure architecturale. Ainsi, un pont illustrant un billet, s'il était replacé dans un contexte réel, devait être assez solide pour supporter le poids du trafic.

L'idée de montrer une carte de l'Europe fut bien accueillie par le Conseil de l'Institut monétaire européen. Mais les opinions divergeaient sensiblement sur les modalités pratiques et en particulier sur le choix du mode de projection de la carte. L'une des options envisagées consistait à utiliser des cartes de différentes époques, mais il était parfois difficile de s'imaginer qu'il s'agissait de représentations de l'Europe. En outre, on aurait pu considérer que l'accent était mis davantage sur le passé de l'Europe que sur son avenir. Dès lors, il a été décidé de reproduire une carte établie à partir d'images satellite.

Après certaines corrections destinées à améliorer la lisibilité et l'imprimabilité de la carte, on a défini la zone géographique précise qui serait couverte ainsi que le niveau de détail de la carte. Il a été décidé de représenter l'Europe géographique, la carte ne montrant que les zones ou les îles d'une superficie de plus de 400 km<sup>2</sup>. Ce seuil a été fixé, car il n'était pas possible d'imprimer en offset sur une grande échelle la représentation linéaire d'une zone couvrant moins de 400 km<sup>2</sup>. Comme les billets en euros étaient appelés à circuler également dans des territoires se trouvant à proximité et en dehors de l'Europe géographique, la carte devait être positionnée de manière à pouvoir les y intégrer. L'Afrique du Nord a été reproduite, ce qui a permis d'inclure les possessions espagnoles de Ceuta et Melilla ainsi que les îles Canaries. Les départements français d'outre-mer – la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion – ont été placés dans de petits encadrés.

En dernier lieu, les dessins devaient reproduire fidèlement le drapeau de l'Union européenne – douze étoiles d'or sur fond bleu – au recto des billets.

En juillet 1997, les maquettes remaniées ont été publiées, mais les détails des signes de sécurité n'ont été divulgués que fin août 2001, afin que les faussaires ne disposent pas, avant même la mise en circulation des billets, de certaines informations leur permettant de copier les signes de sécurité. Pour cette raison, des spécimens reproduisant grossièrement un certain nombre de signes de sécurité et d'éléments graphiques ont été publiés. C'est ainsi que les hologrammes ont été remplacés par des guillochis (ornement composé de lignes ou de traits ondulés qui s'entrelacent ou se croisent) et que le drapeau de l'Union européenne était gris et blanc, et reproduit au verso des billets.

Il a été décidé qu'aucun signe distinctif national ne figurerait sur les billets en euros. L'acceptation des billets présentant certaines caractéristiques nationales aurait été peut-être plus forte dans le pays concerné, mais ces signes distinctifs auraient pu avoir un effet opposé dans d'autres pays. En outre, des billets uniformes sont plus sûrs, car il est plus facile de les comparer entre eux.



Robert Kalina, le graphiste qui a dessiné les billets en euros, dans son bureau à la Banque centrale d'Autriche, à Vienne.



La carte de l'Europe est représentée au verso des billets. Les départements français d'outre-mer sont reproduits dans de petits encadrés, dans la partie inférieure du billet.

## LE CAHIER DES CHARGES DE LA SÉRIE DES BILLETS EN EUROS

### – Époques et styles architecturaux en Europe –

L'Institut monétaire européen a décidé de lancer un concours graphique pour une série de billets symbolisant l'héritage culturel de l'Europe.

#### I Objet du cahier des charges

Le défi posé par la conception des billets réside dans la combinaison ingénieuse des signes de sécurité et de l'interprétation artistique.

Les considérations qui s'appliquent à la planification, à l'élaboration et à la production des billets nationaux sont également valables pour la conception des billets en euros.

Les billets doivent être faciles à reconnaître, être protégés contre la contrefaçon et présenter un aspect attrayant.

Le respect de ces exigences influence et restreint la liberté créatrice du graphiste.

Les billets doivent être clairement européens et identifiables en tant que tels, et doivent porter un message culturel et politique facilement acceptable par les citoyens européens.

[...]

### 3 Les grandes lignes du processus de production des billets

Les billets seront fabriqués à partir de fibres de coton et seront produits selon les procédés d'impression suivants : offset, taille-douce (seulement au recto du billet), sérigraphie (seulement au verso du billet) et typographie (seulement pour les numéros de série des billets, au verso du billet). En outre, une bande métallisée sera appliquée sur le recto du billet.

### 4 Le graphisme des billets

[...]

... en ce qui concerne les dessins, il est impératif d'assurer un juste équilibre entre hommes et femmes et d'éviter tout préjugé national.

[...]

Les portraits doivent apparaître au recto (A) du billet et seront imprimés en taille-douce. Les deux yeux doivent être visibles sur tous les portraits. Les motifs architecturaux doivent être reproduits au verso (B) du billet.

La position relative et la taille des signes de sécurité doivent concorder sur tous les billets (cf. annexe 3 contenant une description des signes de sécurité). Les signes de sécurité reconnaissables par le public ne doivent pas être regroupés dans une seule zone mais répartis sur toute la surface du billet ; ils doivent être intégrés dans le graphisme ; et ils doivent être faciles à reconnaître.

Le motif imprimé en offset au verso de chaque billet doit comporter un « signe européen » spécifique occupant au maximum 20 % de la surface. Ce signe doit être conçu de telle manière qu'il peut être remplacé par un « signe distinctif national » (de conception nationale).

Les douze étoiles symbolisant l'Union européenne doivent être intégrées dans le graphisme au recto et peuvent apparaître aussi au verso des billets (cf. annexe 4 contenant une description du symbole des « douze étoiles »).

[...]

## **5 Couleurs dominantes**

Chacun des billets aura une couleur dominante différente. Ces couleurs sont spécifiées à l'annexe 3.

## **6 Emplacement et taille des textes et des chiffres**

Le nom de la monnaie unique apparaîtra une fois sur chaque face des billets, dans les alphabets latin et grec (EURO et ΕΥΡΩ).

La valeur faciale doit être inscrite au moins deux fois sur chaque face du billet. Le chiffre doit apparaître très distinctement et être clairement lisible, se détachant sur un fond (clair) pour faciliter la lecture. La partie du billet entourant le chiffre doit être conçue de manière à ce qu'il soit difficile d'augmenter la valeur faciale en ajoutant un ou plusieurs zéros, une telle opération consistant, par exemple, à transformer un billet de 5 euros en une coupure de 500 euros. Le chiffre doit être placé au même endroit sur tous les billets de la gamme, à la fois au recto et au verso du billet, sa position facilitant l'introduction d'un billet dans le bon sens lors de l'utilisation d'un automate.

[...]

## **7 Spécifications techniques et signes de sécurité**

[...]

## **Annexe : Extrait du cahier des charges pour les billets en euros**

Institut monétaire européen  
12 février 1996







## CHAPITRE 3

# LA PRODUCTION DES BILLETS

Nettoyage d'une plaque d'impression en taille-douce. L'impression de billets de banque requiert des normes de qualité très élevées.



## L'IMPRESSION DE PROTOTYPES DE BILLETS

La plupart des imprimeries de l'Union européenne ont participé à la production des billets en euros. Nombre d'entre elles ont même produit l'ensemble des sept coupures. Des capacités de production très importantes étaient en effet indispensables du fait des délais prévus pour le passage à l'euro fiduciaire. En fait, la majorité des imprimeries ont travaillé en deux ou trois équipes.

Des spécifications extrêmement strictes ont été imposées afin de garantir l'uniformité des billets d'une même coupure. Les monnaies nationales étaient imprimées dans une seule imprimerie, deux au maximum, ce qui rendait assez faciles l'uniformisation de leur aspect visuel et l'acceptation de leurs signes de sécurité lisibles par les machines. Mais, pour mener à bien une telle entreprise dans quinze imprimeries et neuf papeteries, avec une vingtaine de fournisseurs de matières premières, il a fallu effectuer très tôt des séries de tests. Deux séries de tests ont été conduites, à savoir les « billets-tests » (ou « prototypes ») et la « phase de production zéro ».

## LES BILLETS-TESTS

Les billets-tests avaient pour but de vérifier si des billets de qualité suffisamment uniforme pouvaient être fabriqués. L'impression des prototypes a commencé au début de 1997. Il s'agissait d'identifier les problèmes potentiels le plus tôt possible. Pour produire les billets-tests, l'ensemble des techniques d'impression qui allaient être ultérieurement utilisées pour la fabrication des euros ont été mises en œuvre. Tous les signes de sécurité ont également été testés, mais le graphisme des billets était différent (le graphisme des billets tests a été finalisé en 1996, avant la conclusion du concours graphique). L'IME a constitué un groupe de travail regroupant des experts de plusieurs banques centrales nationales (BCN) et imprimeries et l'a chargé de préparer les différents éléments nécessaires préalablement au lancement de l'impression des billets-tests.

La couleur dominante des billets-tests était le brun et leur taille correspondait à celle du billet de 50 euros (140 x 77 mm). Pour éviter toute confusion avec le graphisme final, les chiffres « 00 » ont été choisis pour indiquer la valeur des billets. Le motif principal était un portrait, repris dans le filigrane. Deux prototypes ont été créés, l'un simulant les billets de faible valeur comprenant une bande iridescente et une bande holographique, l'autre contenant une pastille holographique indiquant le mot « TEST » et recourant à l'encre à couleur changeante pour les chiffres « 00 », au verso.

Dix imprimeries et huit papeteries ont contribué à la production des billets-tests. Certaines de ces imprimeries utilisaient pour la première fois tant l'encre à couleur changeante, combinée avec la sérigraphie, que l'application d'hologrammes sur les billets par transfert à chaud.

Les caractéristiques visuelles et les signes lisibles par les machines de l'ensemble des billets-tests ont été soumis à des tests approfondis en laboratoire. Ainsi, la résistance chimique et physique des billets a été testée afin de déterminer leur durée de vie, les billets étant salis et soumis à diverses contraintes physiques (des pliures par exemple). Plusieurs liasses de billets-tests ont également été testées dans les machines de tri très rapides des BCN. Ces machines sont utilisées par les caisses centrales et les succursales des BCN pour vérifier l'authenticité des billets retournés par les banques commerciales, évaluer si leur qualité permet de les remettre en circulation et contrôler que chaque paquet contient le nombre exact de billets. Les machines traitent jusqu'à quarante billets par seconde. Afin d'éviter toute perturbation au cours du tri, les machines ont été testées préalablement pour ajuster les capteurs en fonction des nouveaux billets.

Les écarts que les experts ont relevés entre les billets-tests produits par les différentes imprimeries ont été plus limités que ce qu'ils avaient prévu. Et ils ont encore pu être réduits grâce à l'adaptation des spécifications techniques des billets et à des réglages plus précis des machines utilisées par les imprimeries.

Le grand public a lui aussi pu évaluer les billets-tests. Dans plusieurs pays européens, des panels ont été interrogés sur d'éventuelles différences entre les billets tests produits par les différentes imprimeries. Ils conclurent que les billets semblaient identiques.

Une fois le projet des billets-tests achevé, chaque imprimerie connaissait les résultats qu'elle pouvait obtenir avec l'équipement dont elle disposait et savait ce qu'elle devait faire pour produire de vrais billets en euros. Cette expérience, et les détails du graphisme définitif qui avait alors été sélectionné, ont servi de base aux spécifications préliminaires générales des billets. La version finale des spécifications générales comprenait quatre-vingts pages. Les spécifications ont en fait été revues plusieurs fois à la suite des deux séries de tests, et ont même encore été légèrement révisées au cours de la phase de production à grande échelle.

## LA CRÉATION DES PLAQUES D'IMPRESSION

Dans le domaine de la production de billets de banque, le terme d'« origination » (ou prépresse) se rapporte à la préparation d'images de grande qualité et à la transformation de maquettes en outils de production, comme les plaques d'impression et les formes imprimantes de production nécessaires dans les différentes phases de la production. Les photogreveurs des imprimeries ont créé les plaques d'impression et les formes imprimantes de production sur la base des spécifications générales préliminaires relatives aux billets en euros, qui décrivaient le graphisme, les caractéristiques et l'apparence des signes de sécurité.

Le projet de billets-tests a permis de se rendre compte de l'importance de procédures claires et rigoureuses pour la mise au point du matériel d'origination (matériel original

d'impression) et, en particulier, pour l'acceptation des livraisons par les différents photogreveurs et l'échange de matériels d'origination approuvés (fichiers informatiques, gravures et plaques d'impression) entre les imprimeries. Cette méthode de travail était nouvelle et plus exigeante pour la plupart des imprimeries, dans la mesure où elles n'avaient produit jusqu'alors que du matériel d'origination (ou de prépresse) destiné à un usage national.

En février 1998, le Conseil de l'IME a approuvé les spécifications générales relatives aux billets en euros. Il restait alors six mois pour finaliser, sur cette base, l'origination des sept coupures de la nouvelle monnaie. Ce calendrier était serré, non seulement au vu de la charge de travail technique, mais aussi en raison de la coordination nécessaire entre les imprimeries, chacune ayant développé une culture et des procédures propres. Il y avait pour la plupart des coupures deux imprimeries responsables, l'une chargée du verso du billet, l'autre du recto.

Dix imprimeries ont accepté de participer à la production. Les maquettes des billets ont été transformées en une série « master » de fichiers numériques, films et plaques destinés à la production d'une épreuve de billet. Cette série de référence a ensuite été dupliquée pour fabriquer les plaques d'impression devant être utilisées dans le processus de fabrication. Tout ce travail a naturellement été réalisé en étroite collaboration avec le dessinateur. Définir des normes pour l'échange d'informations numériques indispensables à la création de plaques d'impression a été une difficulté bien plus grande que prévu, essentiellement parce que les normes internationales existantes ne couvraient pas les exigences liées aux images de billets. Toutefois, l'ensemble des documents et matériels approuvés ont été fournis dans les délais en août 1998. Après un examen approfondi, le Conseil des gouverneurs de la BCE a finalement adopté les coupures à la mi-décembre 1998, ouvrant la voie à la production à grande échelle.

## LA PHASE DE PRODUCTION ZÉRO

La seconde série de tests a consisté en la production d'un petit nombre de billets comportant tous les éléments du graphisme et l'ensemble des signes de sécurité, conformément aux spécifications générales. À compter de septembre 1998, chacune des sept coupures a été produite avec le matériel standard dans au moins deux imprimeries. Le billet de 20 euros, dont on pensait qu'il serait l'un des plus utilisés, a été produit dans neuf imprimeries.

Cette phase de production zéro avait quatre objectifs :

- vérifier que l'origination respectait les spécifications générales communes ;
- affiner les spécifications générales ;
- établir une procédure d'acceptation commune ; et
- confirmer que le système de gestion de la qualité garantissait l'homogénéité de la production.

En décembre 1998, la phase de production zéro était achevée pour la plupart des coupures. Au cours des trois mois suivants, les BCN participantes et la BCE ont procédé à des vérifications extrêmement détaillées des billets. Ceux-ci étaient examinés à l'œil nu et à la loupe pour vérifier si les tolérances définies pour chaque élément du billet étaient acceptables. Ils ont également été soumis à des tests en laboratoire et de tri rapide.

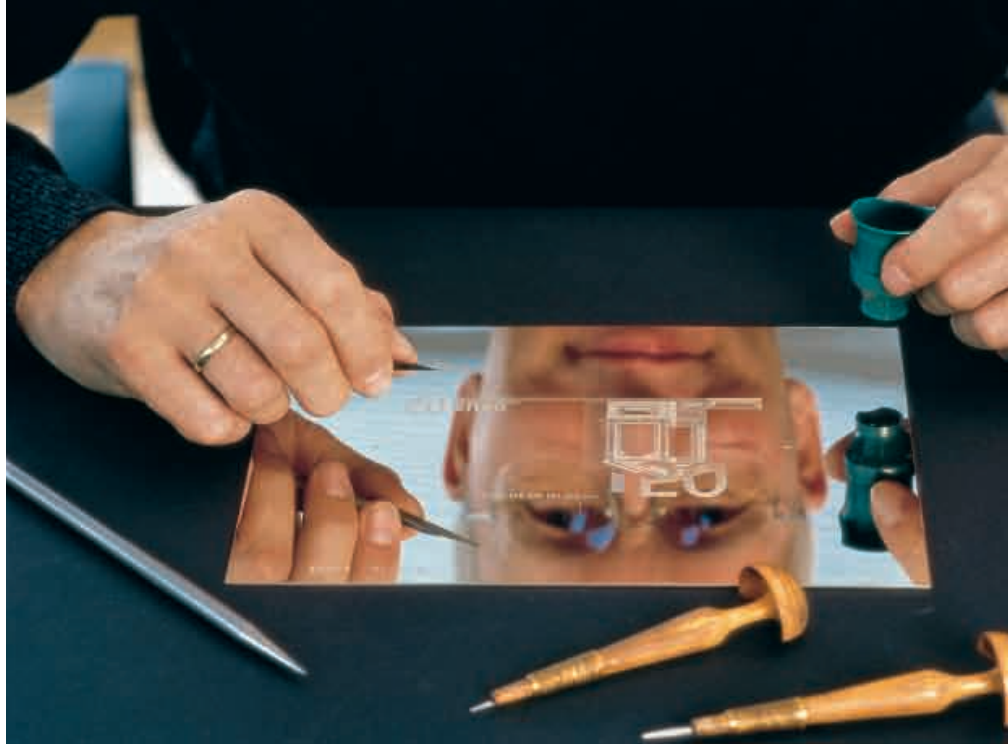
Au terme d'une procédure d'acceptation minutieuse conduite dans les différentes imprimeries, un recouplement des informations a été effectué, avec les laboratoires et les caisses centrales des autres BCN ayant participé à la phase de test. Onze laboratoires ont évalué les propriétés de 150 000 billets de chaque valeur provenant de chaque site de production.

Les résultats ont montré que, en principe, toutes les imprimeries étaient à même de produire des billets en euros satisfaisant à des normes identiques. Il convenait d'apporter certaines corrections aux spécifications, par exemple s'agissant des tolérances relatives aux signes de sécurité cachés (« covert ») ou visibles (« overt »). Le fil de sécurité a dû être rétréci pour que toutes les papeteries puissent l'incorporer dans le papier. De plus, les processus de production dans les imprimeries, qui avaient été testés en conditions réelles, ont dû être adaptés dans certains cas.

Des planches de billets de référence ont été imprimées pour toutes les coupures, qui ont ensuite servi de normes pour la production à grande échelle. En outre, un catalogue des billets acceptables et inacceptables (billets à rejeter et cas limites), signalant leurs caractéristiques spécifiques, a été élaboré comme outil de référence à l'intention des imprimeries.

Avant le lancement de l'impression à grande échelle en 1999, les spécifications générales se sont muées en « Spécifications techniques » pour chacune des sept coupures. Il s'agissait à chaque fois d'un document de 200 pages contenant des données, des graphiques et des dessins et comportant des billets de référence et des ensembles de tests chimiques et physiques destinés à vérifier la résistance des billets, au soleil et aux produits détersifs mais aussi aux déchirures, aux pliages, aux froissements, etc..





Gravure à la main de la plaque maître d'impression en taille-douce. La production de billets de banque combine l'artisanat avec des méthodes de production très sophistiquées.



billets-tests sur lesquels apparaissent les signes de sécurité des billets en euros.



Inspection finale de planches de billets en Grèce.

## LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ

Un objectif supplémentaire de la phase de production zéro consistait à donner corps à un système commun de gestion de la qualité. Un tel système était nécessaire, car la production des billets en euros posait davantage d'exigences que celle des monnaies nationales, en raison du grand nombre d'imprimeries impliquées, des nombreux fournisseurs de matières premières et de la diversité des équipements, des techniques et des processus utilisés par ces imprimeries.

L'étape suivante consistait à obtenir la qualité de production adéquate. Il convenait donc de définir un « Contrôle de qualité pour l'acceptation des billets en euros », c'est-à-dire des procédures détaillées pour le suivi de la production dans les imprimeries. Ces procédures, fondées sur des normes internationales de gestion de la qualité et d'inspection statistique de lots de production, ont été mises en œuvre par chaque imprimerie. Il était ainsi possible d'identifier les billets ne satisfaisant pas aux spécifications prévues pour chaque paramètre retenu.

Le système de gestion de la qualité a ensuite été décrit en détail sur la base de ces normes ISO (Organisation internationale de normalisation). L'ensemble des fabricants ont dû préparer leurs propres manuels « qualité » dans le but de satisfaire aux exigences de base. Ces manuels ne portaient donc pas uniquement sur le produit final, mais aussi sur la procédure d'acceptation à chaque stade de la production. Une structure visant à faire remonter les informations relatives aux inspections statistiques a été mise en place entre les imprimeries, les BCN et la BCE.

En outre, en vue d'assurer la cohérence des différentes étapes de la production, la BCE a évalué l'aspect visuel des premières planches de billets produites – appelées planches de contrôle – au début de l'impression de chaque coupure et dans chaque imprimerie, les a comparées avec les planches de référence et, enfin, les a approuvées. Lorsque les normes de production ont été acceptées, un « bon à tirer » a été délivré. Cette procédure continue d'être suivie dans les productions actuelles.

## LES QUESTIONS JURIDIQUES ET DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES FOURNISSEURS

Quelque quarante entreprises ont participé à la production des billets en euros, dont certaines fournissaient des matières premières répondant à des normes de sécurité élevées, comme le papier fiduciaire, les encres d'impression spéciales ou les pastilles et les bandes holographiques. Certaines questions relatives aux brevets ou à l'exclusivité des fournitures ont donc dû être prises en compte.

Des contrats ont été signés dès avant le lancement de la production des billets pour garantir que les imprimeries pouvaient utiliser les matières premières sans enfreindre les droits liés aux brevets en vigueur. Les dispositions contractuelles garantissaient également la continuité des livraisons : lorsqu'un élément particulier était fourni par un seul fournisseur, des procédures de secours assurant la livraison ont été définies et des prix plafonds négociés.

En général, la BCE a conclu des accords-cadres de licence et de fourniture avec les compagnies contractantes. Les BCN ont à leur tour basé leurs contrats individuels de livraison sur ces accords-cadres.

À mesure que le graphisme des billets en euros se précisait et à l'issue du choix des signes de sécurité, il a fallu adopter des mesures pratiques de protection destinées à empêcher la divulgation prématurée des informations détaillées relatives au graphisme ainsi que la perte ou le vol des signes de sécurité. Toute fuite d'information ou perte, ou vol, de signes de sécurité aurait permis à des faussaires de produire des faux

billets avant que le grand public n'ait pu se familiariser avec les billets, ce qui aurait nui à la confiance dans la nouvelle monnaie.

Des mesures de sécurité concrètes ont été adoptées pour protéger à la fois les informations et les signes de sécurité au cours des phases de conception, de production et de transport. Ces mesures correspondaient aux meilleures pratiques en matière de sécurité en vigueur au sein des BCN pour protéger les monnaies nationales. Elles devaient prendre en compte les risques propres à chaque pays dans le cadre de l'introduction d'une monnaie commune. En fait, comme l'euro, les faussaires ignorent les frontières nationales.

Un système d'inspections a été établi pour s'assurer que l'ensemble des fabricants des signes de sécurité des billets avaient mis en place des mesures de sécurité physique et des processus de contrôle interne satisfaisant à ces exigences de sécurité. Les inspections ont été (et sont toujours) menées à intervalles réguliers afin que les mesures de sécurité soient adaptées en fonction de l'évolution des risques.





Le papier des billets en euros est fabriqué à partir des déchets de coton de l'industrie textile.

## LA FABRICATION DU PAPIER FIDUCIAIRE

Le papier fiduciaire utilisé pour les billets en euros est fabriqué à partir de fibres de pur coton de la plus grande qualité. Cette composition lui donne une résistance physique et mécanique plus grande que celle des papiers ordinaires. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle, car les billets passent très souvent de main en main et ne sont pas toujours traités avec beaucoup de soin.

La première étape dans la fabrication du papier fiduciaire consiste à blanchir les fibres de coton à l'aide de soude caustique et de peroxyde d'hydrogène dans un bain d'eau à forte pression et à haute température. Par souci de préservation de l'environnement, le chlore n'est pas utilisé. Après le blanchiment des fibres, des colorants sont ajoutés à la pâte à papier pour obtenir la teinte finale recherchée.

Dans un deuxième temps, les fibres sont « raffinées », c'est-à-dire qu'elles sont coupées et effilées pour améliorer les propriétés tant physiques que mécaniques du papier final. Il convient de trouver un équilibre délicat entre le « raccourcissement » des fibres et leur « effilage ». Des fibres très courtes produiront un papier à volume spécifique élevé et de bonnes propriétés de transvision

ainsi qu'un filigrane clair, mais aux caractéristiques mécaniques médiocres. Des fibres très effilées produiront quant à elles un papier extrêmement solide mais doté de propriétés de transvision très médiocres et d'un filigrane de très mauvaise qualité.

La troisième étape du processus a trait aux machines à papier. Les machines à papier fiduciaire sont très différentes des machines à papier standard dans la mesure où elles utilisent un processus unique de moulage sur cylindre. La pâte à papier « raffinée » est introduite dans une cuve contenant un cylindre partiellement submergé, lequel est enveloppé d'un tamis métallique. Le cylindre tourne de façon continue pour qu'un tapis de fibres se forme à sa surface par égouttage de la pâte alors que l'eau est filtrée à travers le tamis du cylindre. Le tapis de fibres est ensuite transféré dans la partie centrale de la machine à papier. Le tapis de fibres constitue une bande de papier quittant le cylindre composée d'environ 5 % d'éléments solides (fibres et additifs) et 95 % d'eau. La bande de papier humide est pressée, séchée, enduite d'agents de collage, séchée et pressée une dernière fois. Elle est ensuite roulée sous la forme de papier fini contenant 5 % d'eau et 95 % d'éléments solides, en bobines pesant jusqu'à

2,5 tonnes. Plusieurs additifs chimiques sont appliqués sur le substrat de papier en cours de fabrication pour atteindre les exigences élevées relatives aux spécifications physiques et chimiques des billets de banque.

La dernière phase du processus consiste à couper les bobines de papier en feuilles d'impression. Les feuilles de billets en euros sont conservées en « rames » (de 500 feuilles) de la taille requise par les imprimeries. Il est possible d'imprimer de 24 à 60 billets par feuille. Le grammage du papier étant de 85 grammes/m<sup>2</sup>, le poids d'une rame varie entre 10 et 20 kilos en fonction de la taille des feuilles.

En cours de production, des contrôles de qualité répondant aux normes les plus strictes sont effectués à la fois sur les billets et sur les processus de fabrication, le papier fiduciaire étant très sophistiqué. Les systèmes d'inspection de la production assistés par ordinateur les plus modernes sont utilisés pour garantir la conformité à ces normes de qualité.

La sécurité est l'autre caractéristique fondamentale du papier utilisé pour les billets en euros. Les filigranes, les fibres de sécurité, les fils de sécurité et les encres spéciales constituent quelques-uns des signes de sécurité intégrés dans le papier fiduciaire pour rendre la contrefaçon des billets en euros aussi difficile que possible. Les filigranes sont aisément visibles sous la forme d'images ombrées apparaissant dans le papier lorsqu'on regarde un billet par transparence. La surface du cylindre filigraneur utilisé pour filtrer les fibres de la pâte comporte des images en relief reproduites de façon régulière qui entraînent une variation de l'épaisseur du tapis de fibres déposées. Lors du séchage du papier, l'image en relief à la surface du cylindre est reproduite de manière identique.

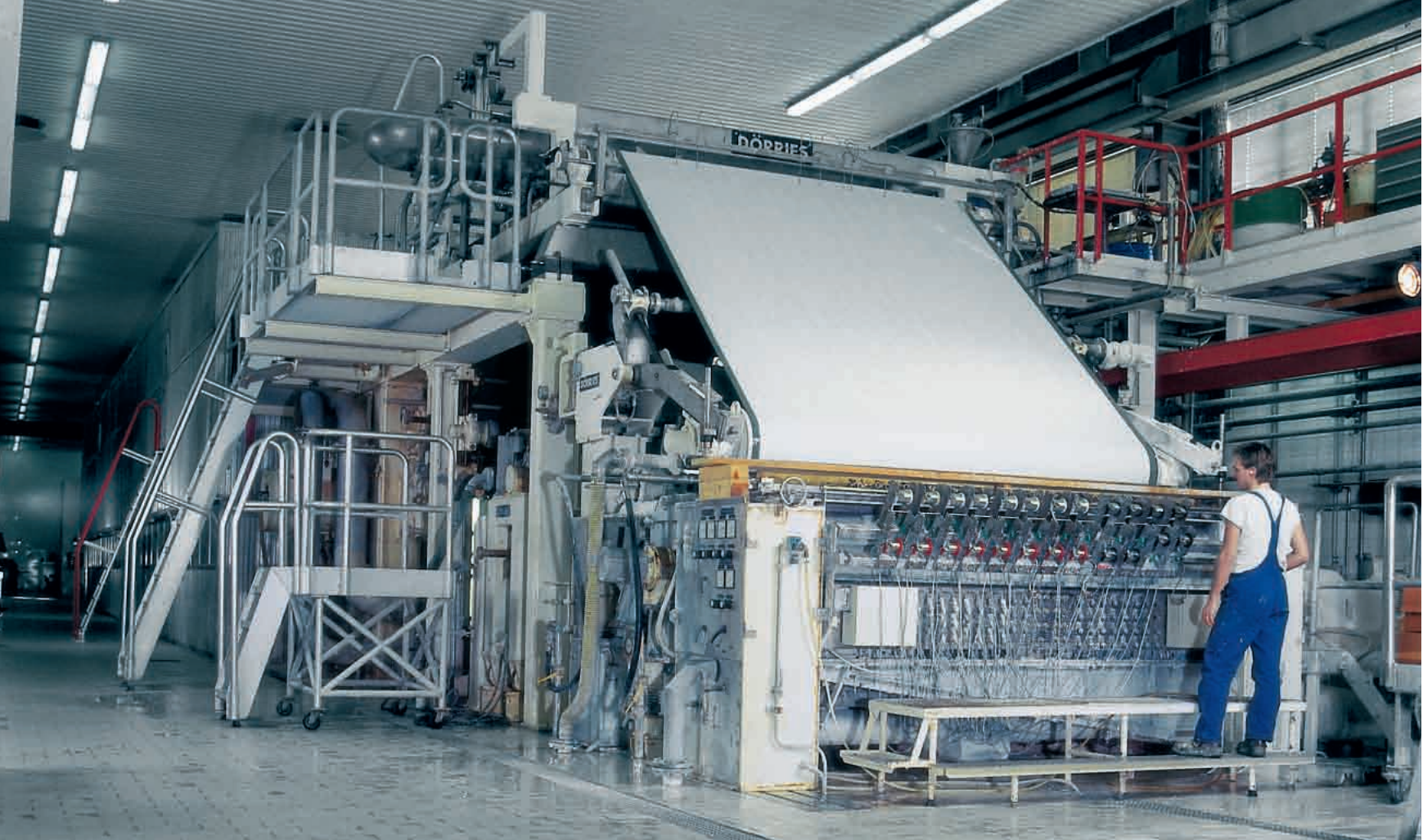


Fibres de coton après le processus de blanchissement.

Les billets en euros incluent deux types différents de filigranes à l'attention du public. Le premier représente le motif principal du billet dans une image tridimensionnelle à plusieurs tons. Juste sous ce premier filigrane, un second indique la valeur faciale du billet. Pour voir clairement ces caractères, il suffit de regarder le billet par transparence. La création du filigrane est un travail artistique qui s'appuie, en outre, sur des outils de conception et de production assistés par ordinateur.

Deux autres signes de sécurité, la bande holographique et, au recto du billet, la bande iridescente, sont habituellement utilisés au cours du processus de fabrication du papier destiné aux petites coupures. Le procédé d'insertion de ces signes de sécurité n'est pas courant dans la production de papier mais étant donné qu'il est plus facile de le mettre en œuvre par un processus bobine-bobine, ce sont généralement les fabricants de papier qui s'en chargent. La bande holographique est appliquée sur le papier par transfert à chaud, tandis que la bande iridescente est généralement imprimée par sérigraphie.





© Deutsche Bundesbank

Machine à papier de forme ronde produisant une bande de papier.

## L'IMPRESSON

La production des billets en euros fait appel à quatre techniques d'impression : offset, taille-douce, sérigraphie et typographie. Différents types de plaques ou de formes ainsi que des encres spéciales sont utilisées au cours de ces processus d'impression.

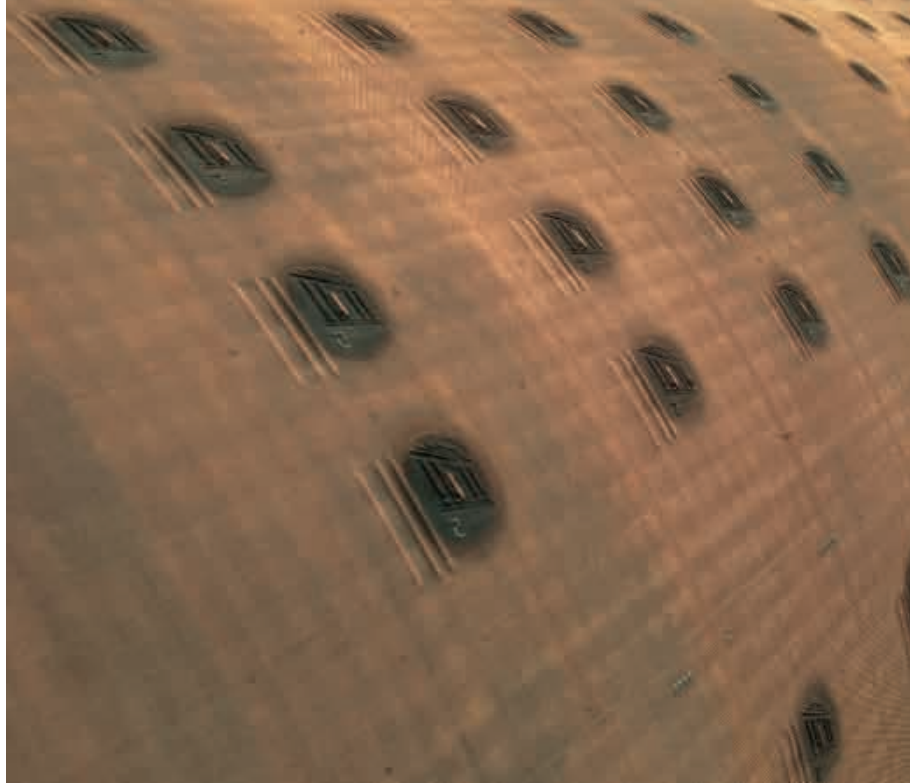
L'impression des billets de valeur faciale élevée débute le plus souvent par une phase d'impression offset, qui fournit le motif graphique du fond du billet. L'impression offset est une technique d'impression indirecte, car le transfert des encres ne se fait pas directement de la plaque sur le papier. Elles sont au contraire d'abord transférées de quatre plaques d'impression (attachées chacune à un cylindre d'impression) sur un blanchet en caoutchouc. Puis, les encres sont transférées sur le papier. Grâce à la configuration particulière des presses offset utilisées pour l'impression des billets en euros, les

deux faces des billets sont imprimées simultanément. Cela permet un alignement exact des images sur le recto et le verso des billets ainsi qu'une vérification en regardant le chiffre incomplet (les marques incomplètes apparaissant de chaque côté du billet se complètent pour former la valeur faciale lorsqu'on regarde le billet par transparence).

L'impression en taille-douce (ou « *intaglio* », un mot italien signifiant « couper dans ») confère aux billets leur toucher particulier. Les initiales de la BCE dans les cinq variantes linguistiques, les chiffres indiquant la valeur des billets ainsi que les fenêtres et les portes peuvent être sentis en passant le bout du doigt. Ces éléments graphiques sont gravés sur la plaque d'impression en taille-douce, formant des creux. À partir d'une plaque de base, habituellement en cuivre, les plaques d'impression



Forme ronde pour la production du papier destiné aux billets de 5 euros. Les images gravées pour les filigranes apparaissent.



sont produites par passage dans un bain galvanique. L'encre appliquée sur la plaque d'impression remplit les zones gravées et la surface de la plaque (zones ne contenant pas d'image) est nettoyée par un cylindre contre-rotatif.

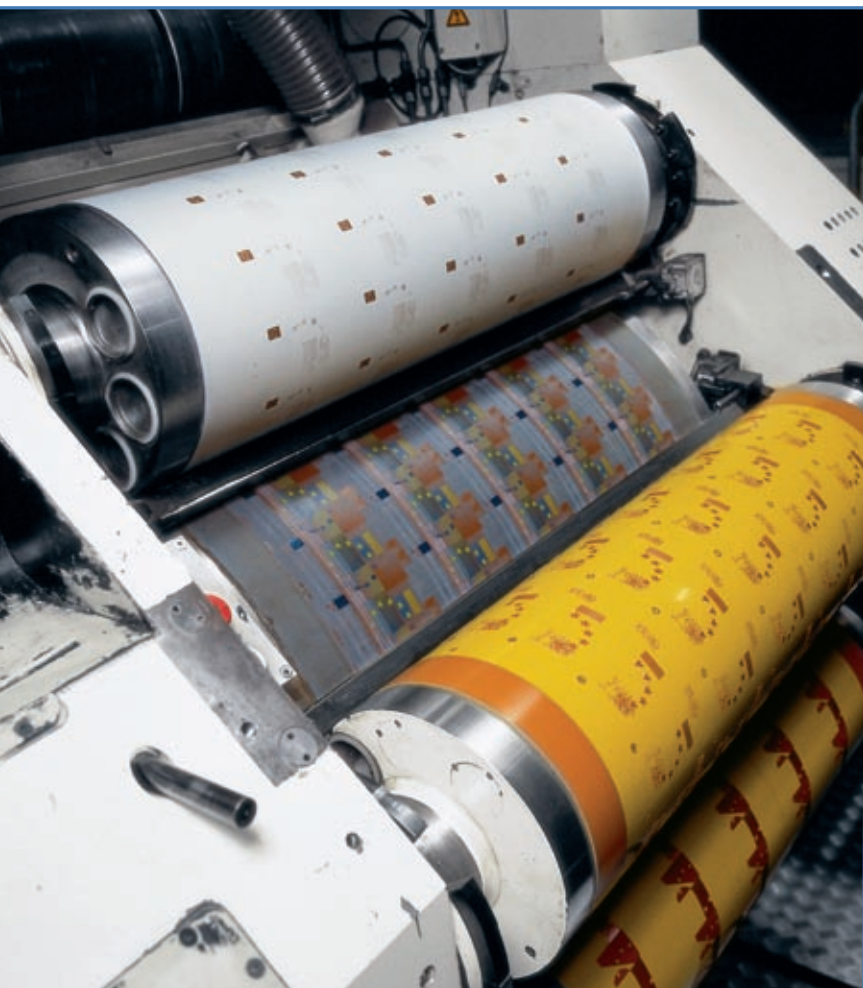
Ce cylindre est débarrassé de l'encre résiduelle à l'aide de solvants et d'un racloir. Durant l'impression, l'encre est transférée de la plaque, fixée à un cylindre d'impression, sur le papier. Au cours de ce processus, le papier est appliqué sur les creux remplis d'encre puis comprimé, ce qui entraîne un gaufrage du papier et une impression de l'encre en relief sur le billet. Pour obtenir le relief désiré, des pressions d'impression très élevées sont nécessaires (environ 30 tonnes).

À l'issue de l'impression en taille-douce, un autre signe de sécurité est imprimé au verso : l'encre à couleur changeante, qui forme le chiffre indiquant la valeur des grosses coupures. Pour les petites coupures, la bande iridescente est appliquée à l'aide de la même technique d'impression à la papeterie. Les deux encres sont appliquées par sérigraphie, méthode qui permet d'obtenir les films d'encre épais nécessaires pour maximiser les effets optiques de ces signes. La pastille holographique est ensuite apposée sur le papier par transfert à chaud

(pour les petites coupures, une bande holographique continue est ajoutée au moyen d'un processus similaire). Ce processus est mis en œuvre par des machines capables d'imprimer 8 000 feuilles par heure.

Par la suite, les feuilles sont numérotées au moyen d'une technique d'impression appelée « typographie » : elles passent dans une presse dont les deux unités de numérotation appliquent des numéros au verso des billets. Les feuilles de billets sont alors automatiquement découpées et conditionnées. La découpe s'effectue dans la longueur et la largeur et permet d'obtenir des liasses de 100 billets, empilées et regroupées par paquets de dix liasses. Ces paquets sont enfin mis sous cellophane.

Les feuilles et la qualité d'impression sont vérifiées à différents stades du processus de fabrication. Ces vérifications sont effectuées soit en ligne (lors de la production), soit hors ligne (prélèvement d'un échantillon), de façon sporadique ou systématique, selon les paramètres à contrôler. Par exemple, les imprimeries ont instauré une vérification automatique finale de la qualité de leurs billets sur les machines haute vitesse à la fin du processus de production. Les billets présentant des défauts sont soit retirés automatiquement puis détruits, soit immédiatement déchiquetés par les machines.



Cylindres porte-plaque pour billets de 50 euros et blanchet en caoutchouc d'une presse offset.



Cylindre porte-plaque pour billets de 50 euros d'une presse taille-douce.





— Presse sérigraphique pour l'application d'encre à couleur changeante sur les billets de 50 euros.



— Presse à numéroter. Chaque billet porte un numéro de série unique.



## LA GESTION DE LA PRODUCTION À GRANDE ÉCHELLE DES BILLETS EN EUROS

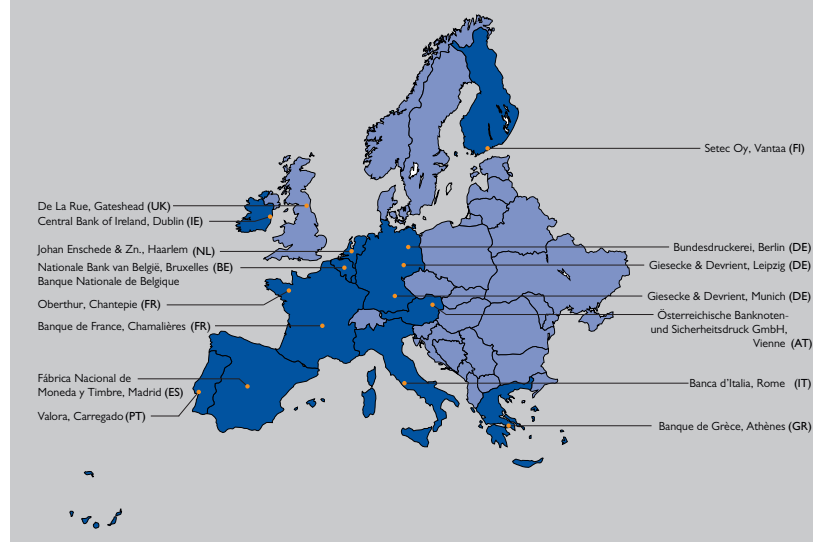
En 1996, le Conseil de l'IME a décidé que toutes les imprimeries de l'Union européenne qui fabriquaient les billets nationaux participeraient à la production du premier stock de billets en euros. L'enjeu était de produire des volumes considérables dans un délai très court : des stocks suffisants de billets en euros devaient être livrés dans 500 succursales des BCN plusieurs mois avant l'introduction de l'euro fiduciaire, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, afin que ces dernières puissent approvisionner les banques commerciales en temps voulu. Deux scénarios de production avaient été envisagés :

- un scénario « sans mise en commun », dans lequel chaque BCN devrait pourvoir à ses besoins en billets en euros. En d'autres termes, chaque BCN produirait les différentes coupures ; et
- un scénario de « mise en commun », dans lequel chaque BCN ne produirait que quelques-unes des coupures, le but étant de couvrir les besoins de toute la zone euro concernant ces coupures.

Le scénario de mise en commun paraissait le plus efficace. À supposer que tous les billets de 50 euros soient fabriqués par quatre imprimeries au lieu de quinze, il garantirait une plus grande uniformité de ces derniers et un moindre travail de coordination. Mais ces gains d'efficacité devaient être mis en parallèle avec les efforts et les coûts inhérents à la distribution de l'énorme quantité de billets nécessaires dès leur introduction.

### L'IMPRESSION DES BILLETS EN EUROS

Sites de production des billets en euros



Carte des sites ayant participé à la production du volume initial de billets.

L'un des problèmes posés par l'accord de mise en commun était qu'il ne pouvait pas être mis en place tant que les noms des pays appelés à adopter l'euro n'étaient pas connus. Or, les imprimeries ne pouvaient pas attendre que la décision soit prise pour commander certains matériels d'impression. Fort heureusement, le projet de billets-tests et la phase de production zéro qui lui a succédé ont montré que la mise en commun n'était pas techniquement indispensable. Il a donc été décidé d'imprimer le volume initial sans mise en commun.

Bien évidemment, les banques centrales nationales furent autorisées à conclure des accords bilatéraux de mise en commun entre elles. Cela se révéla particulièrement judicieux pour la production de petites quantités des billets de valeur faciale élevée (200 et 500 euros). Pour certains « petits » pays, il était plus efficace de renoncer à la production de ces coupures et de commander une partie du volume produit par un plus grand pays afin de bénéficier d'économies d'échelle.



S'il revenait à la BCE de coordonner l'ensemble du projet, chaque BCN devait s'approvisionner en billets auprès de l'imprimeur qu'elle avait choisi. L'organisation de la production n'était donc pas centralisée et il n'y eut finalement pas moins de 70 combinaisons banque centrale/imprimerie/coupure pour la production des billets en 2001.

La production à grande échelle du papier fiduciaire a démarré début 1999 et l'impression a commencé durant l'été de cette même année en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et aux Pays-Bas. Au cours des mois suivants, les imprimeries des autres pays sont venues compléter cette liste. Les premières imprimeries ayant commencé la production d'une coupure en particulier ont fabriqué les billets de référence, qui ont d'abord été soumis à l'approbation de la BCE, avant de servir de référence à toutes les imprimeries. Certaines imprimeries produisaient encore des billets nationaux et ne passèrent à la fabrication des billets en euros que plus tard. Quant à la Grèce, elle a entamé l'impression à la fin de l'an 2000, car elle n'est devenue membre de la zone euro qu'en 2001.

Vers la fin du cycle de production préalable au lancement de l'euro, la capacité de production totale nécessaire était d'un milliard de billets par mois, soit 33 millions par jour, 1 400 000 par heure, 23 000 par minute et environ 400 par seconde. Certaines imprimeries ont travaillé jour et nuit, avec trois équipes, même les jours fériés. Quinze imprimeries ont produit les billets en euros destinés au lancement de la nouvelle monnaie : trois en Allemagne, deux en France et une dans chacun des autres pays de la zone euro, hormis le Luxembourg. Une autre était située au Royaume-Uni, c'est-à-dire hors de la zone euro.

Presse offset

## NOTE RELATIVE AUX PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE SANITAIRE

Les sept billets en euros ainsi que tous les matériaux utilisés pour leur production ont été soumis à des tests conformément aux réglementations européennes les plus rigoureuses en matière de santé et de sécurité. Ces tests ont été conduits par le TNO (Netherlands Organisation for Applied Scientific Research) sur la base de la norme ISO 10993. Ils ont confirmé que l'utilisation normale des billets en euros ne présentait aucun risque pour la santé.





€-day





---

## CHAPITRE 4

# LE PASSAGE À L'EURO FIDUCIAIRE

*Journal de l'introduction de l'euro à la Banque centrale du Luxembourg.*

## L'ESTIMATION DES QUANTITÉS DE BILLETS À IMPRIMER

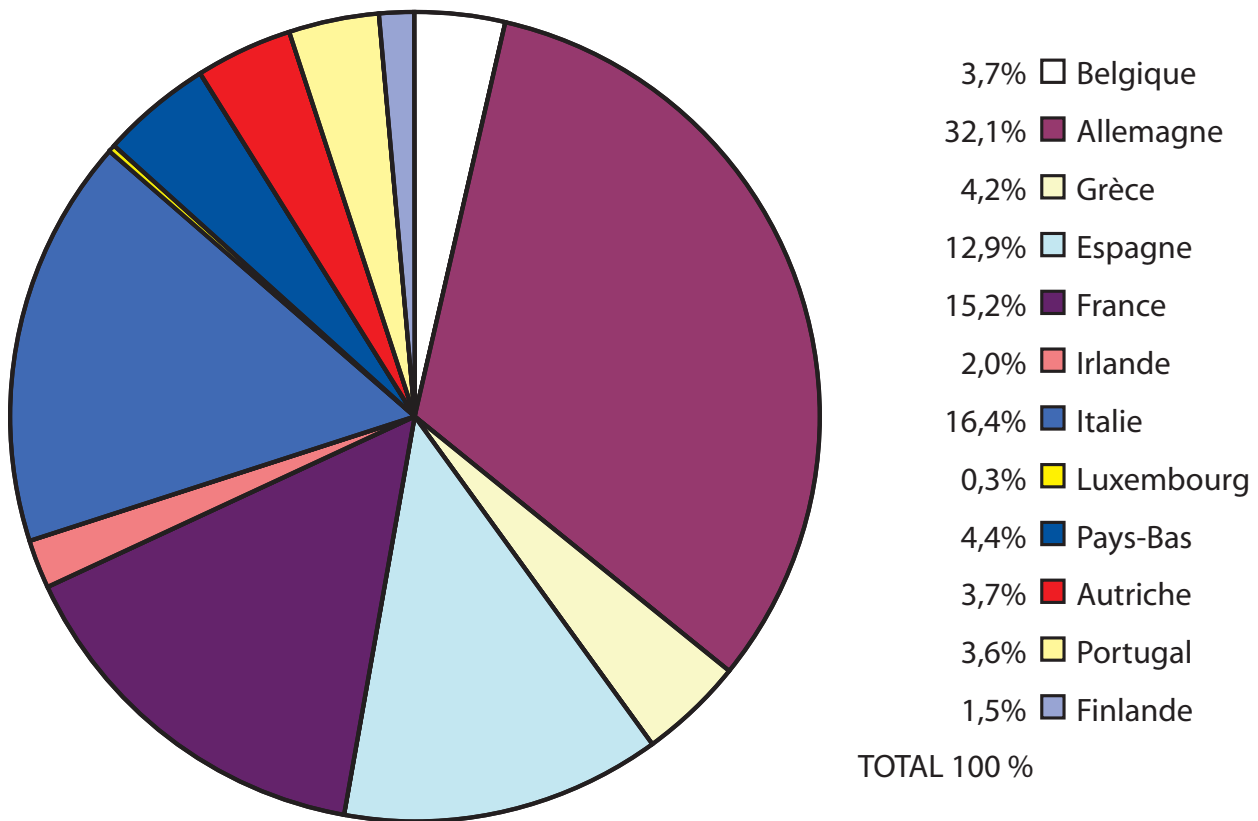
Les banques centrales nationales (BCN) ont évalué leurs besoins respectifs en billets en euros pour la période de lancement et le restant de l'année 2002. La demande anticipée, estimée pour la première fois en 1998, a ensuite été recalculée chaque année et les volumes de production prévus ont été révisés en conséquence. Au cours des derniers mois précédant la transition, les banques commerciales ayant demandé davantage de petites coupures que prévu, il convenait de répondre à cette demande.


La production initiale était constituée de « stocks de lancement » destinés à remplacer les billets nationaux en circulation avant l'introduction des coupures en euros, et de « stocks logistiques » visant à assurer la continuité de l'approvisionnement durant l'année. Pour les BCN, la difficulté consistait à estimer la demande pour chaque coupure, dans la mesure où les valeurs des billets nationaux étaient différentes de celles des billets en euros. Il était nécessaire d'évaluer rigoureusement les conséquences probables du remplacement de certaines coupures nationales par des pièces en euros et de l'introduction de grosses coupures en euros.

Il fallait enfin tenir compte de la demande émanant de pays situés hors de la zone euro. En particulier, les billets en deutsche marks étaient largement utilisés à l'extérieur de l'Allemagne, notamment en Europe centrale et de l'Est. En valeur, selon les estimations, environ un tiers des billets en deutsche marks (soit entre 32 et 45 milliards d'euros) circulaient en dehors de l'Allemagne. Il était impossible de déterminer la part susceptible d'être échangée contre des euros et de savoir dans quelle mesure les autres pays de la zone euro voisins de l'Europe orientale procéderaient à l'échange.

Le volume de production initial fixé en 2001 était de 14,9 milliards de billets (soit, en valeur, plus de 633 milliards d'euros), dont neuf à dix milliards au titre des stocks de lancement, destinés à remplacer les billets nationaux en circulation, et environ cinq milliards de billets de stocks logistiques. L'estimation des stocks de lancement se fondait sur l'encours des billets nationaux en circulation (11,7 milliards fin 2000), bien qu'il soit finalement apparu que le nombre nécessaire était inférieur à cette estimation. Un an après leur introduction, le nombre de billets en circulation s'élevait à 8,2 milliards. Fin 2006, ce chiffre était passé à 11,3 milliards.

Outre les stocks de lancement et logistiques, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé début 2001 de constituer un stock central de réserve de billets afin de prévenir d'éventuels problèmes de production, de qualité ou de quantité et/ou une augmentation de la demande concernant certaines coupures. Cette réserve était constituée de 1,9 milliard de billets (comprenant les valeurs les plus couramment utilisées pour les paiements, en particulier les billets de 5, 10, 20, 50 et 100 euros). La production du stock fut pour l'essentiel réalisée par un consortium d'imprimeries européennes disposant de capacités non encore utilisées. La BCE a passé commande et acheté les billets. Les BCN ayant besoin de billets provenant de ce stock devaient les acheter à la BCE. Environ 30 % du stock ont été utilisés avant et durant le passage à l'euro fiduciaire. Le solde a été transféré intégralement vers le stock stratégique de l'Eurosystème.



Volume de production initial et part de chaque banque centrale nationale. 





Billets de banque en euros stockés sous film à la Banque d'Espagne à Madrid.

## L'ENCOURS DES BILLETS EN CIRCULATION ET LES STOCKS DE BILLETS

Les billets (et les pièces) sont « en circulation » après avoir été émis par une BCN qui les délivre généralement aux banques commerciales. L'encours en circulation diminue lorsque des billets sont renvoyés à la BCN. L'expression « billets en circulation » désigne la différence entre le volume de billets émis et celui de billets retournés. Elle recouvre également les billets non utilisés pour les paiements, et qui sont stockés dans des banques ou conservés dans des « bas de laine ».

Les BCN stockent les billets neufs et usagés. Après une vérification de leur qualité (afin de savoir s'ils sont en bon état) et de leur authenticité, les billets usagés peuvent être remis en circulation. Les billets impropres à la circulation sont détruits et les contrefaçons signalées à la police.

Les stocks de billets détenus par l'Eurosystème sont de deux types : logistiques et stratégiques. Les stocks logistiques constituent les stocks réguliers des BCN et permettent de satisfaire à la demande de billets dans des situations normales, notamment lors des pics saisonniers.

Ils sont détenus pour :

- remplacer les billets impropres à la circulation renvoyés aux BCN ;
- faire face à une progression attendue de l'encours en circulation ;
- répondre aux fluctuations saisonnières de la demande ; et
- optimiser le transport des billets entre les succursales des BCN.

Plus le réseau de la BCN est étendu, plus les stocks requis sont importants. En effet, chaque succursale doit pouvoir répondre à la demande potentielle à tout moment et pour toutes les coupures.

Au fil du temps, des déséquilibres (surplus ou déficits) peuvent affecter les stocks logistiques d'une BCN, en raison des déplacements de personnes d'un pays à l'autre au sein de la zone euro entraînant des « sorties » de billets en euros. En cas de pénurie d'une coupure, une BCN peut recourir au stock stratégique de l'Eurosystème si les excédents des stocks logistiques des autres BCN sont insuffisants.

Une escorte armée assure la sécurité des fonds  
à l'imprimerie de Carregado, au Portugal.



## LE SYSTÈME DE GESTION DES STOCKS POUR LA TRANSITION

Grâce à la révision régulière des programmes de production des BCN et à la mise en place du stock de réserve, l'Eurosysteme était supposé disposer, avant la transition, de stocks suffisants de billets en euros. Cependant, au cours des mois précédant le lancement, certains doutes sont apparus, au vu des volumes très importants de petites coupures distribués aux banques commerciales, concernant la capacité de chaque BCN à satisfaire la demande début 2002, en particulier pour les billets de 5 euros. C'est pourquoi l'Eurosysteme a mis en place un système de gestion des stocks visant à minimiser le risque de déficits régionaux.

Ce système a permis aux BCN prévoyant un déficit imminent de billets d'accéder rapidement au stock central de réserve. En outre, toutes les BCN se sont engagées à se porter mutuellement assistance en mettant à disposition tout excédent disponible. En cas de pénurie, une BCN devait d'abord puiser dans le stock de réserve. Si celui-ci s'avérait insuffisant, les autres BCN étaient alors prêtes à effectuer des transferts d'urgence prélevés sur l'excédent de leurs stocks logistiques. En décembre 2001, les BCN ont actualisé à cette fin leurs prévisions sur les quantités

maximales nécessaires jusqu'à fin février 2002. Elles ont également communiqué à la BCE des données détaillées sur les stocks requis pour assurer la fluidité de l'approvisionnement en billets. Ces informations, ainsi que l'actualisation quotidienne de l'encours des billets en circulation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, ont permis à la BCE de contrôler la distribution et la demande de billets durant la période charnière du passage à l'euro fiduciaire.

Entre novembre 2001 et janvier 2002, quelques BCN ont reçu plus de 500 millions de billets de 5 et 10 euros provenant du stock central de réserve. Mais la plus grande partie de ces coupures n'a en fait pas été émise durant la période de transition, les quantités initialement mises à la disposition des banques ayant couvert l'essentiel de leurs besoins. Au cours des premières semaines de janvier 2002, les retraits des banques auprès des BCN sont demeurés peu nombreux. Le mécanisme de gestion des stocks a cependant permis d'éviter toute perturbation et a ouvert la voie à la mise en œuvre d'un système permanent après l'introduction de l'euro fiduciaire.



Livraison de pièces et de billets en euros à un supermarché en Autriche, fin 2001.

## LA DISTRIBUTION PRÉLIMINAIRE DES BILLETS ET DES PIÈCES

Au cours des quatre derniers mois de 2001, alors que les billets et les pièces libellés en monnaies nationales étaient encore en circulation, les entreprises de l'ensemble de la zone euro, notamment les banques et les commerces, ont constitué des stocks de billets et de pièces en euros. Cette opération s'est déroulée en deux étapes, appelées « préalimentation » et « sous-préalimentation ». Dans un premier temps, les BCN ont alimenté en pièces et billets les banques commerciales, qui les ont à leur tour distribués aux commerces, à leurs agences, etc. La nouvelle monnaie n'avait pas encore cours légal et sa circulation était interdite. Mais grâce à la préalimentation et à la sous-préalimentation, les billets et pièces étaient largement disponibles bien avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et les sociétés de transport de fonds ont pu utiliser plus efficacement leurs 7 600 véhicules, évitant tout problème d'approvisionnement fin 2001. Cette distribution anticipée a également bénéficié :

- aux banques, qui ont alimenté leurs 200 000 distributeurs automatiques ;
- aux commerçants, qui ont pu préparer leurs caisses en vue de l'introduction de l'euro fiduciaire ; et

- aux banques et aux opérateurs de distributeurs automatiques, qui ont commencé à alimenter leurs automates.

Toute pénurie de nouvelles pièces et de nouveaux billets début 2002 aurait non seulement nui à l'image de la nouvelle monnaie, mais aurait également prolongé la double circulation des monnaies nationales et de l'euro, qui était limitée à huit semaines au maximum. Pour que la transition se déroule sans heurts, ce qui devait avoir pour effet de préserver et de renforcer la confiance du public et des marchés dans la nouvelle monnaie, l'approvisionnement devait être suffisant et être réalisé à temps. En volume, près de 80 % de la demande initiale de billets et 97 % du total des besoins en pièces (y compris les sachets « premiers euros ») étaient satisfaits fin 2001.

En raison des situations nationales différentes – taille de chaque pays de la zone euro et de son économie, infrastructure d'approvisionnement en monnaie fiduciaire et scénario de passage à l'euro – chaque BCN a lancé à un moment différent ses opérations de préalimentation et de sous-préalimentation.



Un client achète un sachet « premiers euros » dans une banque parisienne.



Cette phase, qui devait s'étaler sur quatre mois au maximum, a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2001. Pour des raisons logistiques, un lancement anticipé n'était pas justifié. Il aurait accentué le risque lié à la sécurité et à une circulation prématurée de la monnaie. Souvent, les délais d'approvisionnement étaient différents pour les billets et pour les pièces, qui ont généralement été livrées plus tôt en raison de la logistique plus contraignante en termes de transport. En outre, leur valeur faciale et, partant, le risque étaient plus faibles.

Les banques et les commerçants alimentés en euros étaient juridiquement ou contractuellement contraints par la BCN de ne pas distribuer la nouvelle monnaie à leurs clients avant le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Toute circulation anticipée des billets et des pièces en euros aurait perturbé les plans et créé une certaine confusion. Les banques étaient tenues de contracter une assurance couvrant les risques de destruction, de vol ou de cambriolage ainsi que le risque d'utilisation prématurée par le public des espèces distribuées lors de la préalimentation. Les BCN restaient propriétaires des billets en euros livrés aux banques jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002 à minuit.

Lorsque de telles dispositions relatives à la propriété ne pouvaient être mises en place ou appliquées en vertu de la législation nationale, les billets en euros distribués au titre de la préalimentation devaient être garantis par des actifs.

Contrairement aux banques, aux commerces et aux autres organisations, le public n'a pas eu accès aux espèces en euros avant le lancement, à une notable exception près : les sachets « premiers euros », disponibles dans la seconde quinzaine de décembre 2001 dans les banques ou directement auprès des BCN. Ces sachets contenaient des petits montants allant de 3,88 euros (soit 23 marks finlandais) à 15,25 euros (soit 100 francs français). L'idée était de familiariser le public avec les pièces et de faciliter la transition. Il était prévu que ces pièces seraient utilisées par les consommateurs pour payer leurs achats dans les premiers jours de 2002, permettant ainsi aux commerçants de disposer de davantage de rendu de monnaie.



Protection renforcée pour une livraison d'euros à partir d'une succursale de la Banque d'Italie près de Rome.

Bien que les BCN aient précisé dans leurs campagnes d'information que les sachets « premiers euros » devaient être utilisés, le public a inévitablement préféré les conserver en souvenir de cet événement historique, hésitant à les dépenser. Le nombre de sachets produits était limité et, dans certains pays, les stocks ont été épuisés en l'espace de 48 heures.

Mais pourquoi les banques ont-elles accepté de constituer des stocks importants de pièces et de billets bien avant la date de lancement ? Les espèces ne produisent pas d'intérêts et génèrent pour celles-ci des coûts de trésorerie. Il convenait de neutraliser ces frais supplémentaires. Pour encourager les banques à accepter un approvisionnement anticipé de billets et de pièces, un dispositif d'imputation des frais a été mis en place. Il devait :

- refléter les encaisses supplémentaires en euros des banques ;
- être facile à mettre en œuvre ; et
- ne pas affecter les relations entre les banques et leurs clients.

Le « modèle de débit linéaire » prévoyait que le montant des billets et des pièces ne serait pas débité en une seule fois, mais en trois étapes : le premier tiers serait facturé, sans frais, le 2 janvier 2002, le deuxième tiers le 23 janvier et le dernier le 30 janvier.

Ces dates tenaient compte des opérations principales de refinancement effectuées début 2002, par lesquelles la BCE a fourni (et fournit) des liquidités aux banques commerciales. Le Conseil des gouverneurs de la BCE a convenu que ces modalités de débit demeureraient le seul instrument au niveau de l'Eurosystème permettant de neutraliser les coûts encourus par les parties impliquées dans le passage à l'euro fiduciaire. Mais au niveau national, il était toutefois possible d'instaurer certaines dérogations spécifiques, à condition que les mesures prévues facilitent la transition. Certaines BCN ont, par exemple, proposé des incitations financières aux banques ayant accepté un approvisionnement anticipé en petites coupures ou ayant renvoyé rapidement à la BCN la monnaie nationale.

Comme une part importante des billets émis par les BCN était appelée à circuler en dehors de la zone euro, des livraisons anticipées ont également été réalisées au profit de ces régions, mais elles ont eu une portée plus limitée. Une orientation de la BCE régit depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2001 la distribution de monnaie fiduciaire aux banques commerciales hors zone euro par les banques de la zone euro. Les banques ont ainsi été autorisées à distribuer des billets en euros à leurs succursales et à leurs sièges implantés en dehors de la zone.

Des gardes armés protègent un camion transportant des euros à l'arrivée d'un ferry en Grèce.



Les banques étaient en outre autorisées à transférer des billets et des pièces en euros à leurs filiales ainsi qu'à d'autres banques dont le siège et/ou le réseau de succursales ne se trouvait pas dans la zone euro.

Une orientation publiée ultérieurement par la BCE a étendu l'approvisionnement anticipé en billets aux pays extérieurs à la zone euro. Les banques spécialisées dans la distribution de billets sur une grande échelle (« grossistes »), situées en dehors de la zone euro, pouvaient obtenir de la monnaie fiduciaire en euros auprès des BCN et la transférer aux banques clientes hors zone euro. En outre, les BCN des autres pays pouvaient recevoir des billets en euros et les distribuer aux banques de leur pays. Toutefois, le transfert des espèces aux commerçants était par exemple interdit à l'extérieur de la zone euro.

La distribution de billets en euros aux pays hors zone euro n'a cependant été autorisée qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2001. En valeur, 4,1 milliards d'euros ont été livrés aux établissements de crédit spécialisés et aux BCN de ces pays. La distribution a été assurée à hauteur de 78 % par la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) et à hauteur de 12 % par la Banque de France. Plus de la moitié des billets acheminés à l'extérieur du nouvel

espace monétaire européen l'ont été vers l'Europe de l'Est, y compris les pays des Balkans et la Turquie (où la circulation parallèle des billets en deutsche marks était assez importante). Des montants considérables ont également été transférés vers l'Afrique du Nord et les banques d'affaires internationales, par exemple en Suisse et au Royaume-Uni.

## LA PRÉALIMENTATION ET LA SOUS-PRÉALIMENTATION

La « préalimentation » se définissait comme la livraison effective des billets et des pièces en euros par les BCN aux banques commerciales ou à leurs agents désignés (sociétés de transport de fonds) entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2001. Le terme « sous-préalimentation » désignait la distribution, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2001, de billets et de pièces prépositionnés à des tiers tels que les commerces et les restaurants ainsi que les fabricants et propriétaires de distributeurs automatiques. Les modalités de la préalimentation et de la sous-préalimentation, y compris le dispositif de débit mis en place pour l'imputation des montants correspondants, étaient régies par des orientations de la BCE.



## FACILITER LE PASSAGE À L'EURO FIDUCIAIRE DES COMMERÇANTS

De nombreux commerçants, appelés à devenir le principal circuit de distribution des nouvelles pièces (les billets étant pour l'essentiel mis en circulation par le biais des distributeurs automatiques), étaient préoccupés par les volumes importants de pièces qu'ils devaient détenir dans les premiers jours de 2002. Les sachets « premiers euros » visaient à atténuer ces préoccupations. Dans la même optique, les banques ont été encouragées à approvisionner leurs distributeurs automatiques de préférence en petites coupures. Les pouvoirs publics ont également été incités à verser en petites coupures les prestations sociales (qui sont souvent payées en espèces).

Le public a également été mis à contribution. Dans le cadre de la Campagne d'information Euro 2002, il lui a été demandé de réduire au minimum les paiements mixtes (à la fois en monnaie nationale et en euros), d'utiliser le plus rapidement possible les espèces en euros et de régler le montant exact chaque fois que possible.

## LA MISE EN CIRCULATION DES BILLETS ET DES PIÈCES EN EUROS

L'encours total des billets en circulation au début du passage à l'euro fiduciaire a dépassé les prévisions. Cette situation, que l'on pourrait comparer au débordement d'une baignoire, s'explique par l'abondance des espèces, qui résulte elle-même des volumes importants de billets et de pièces livrés avant le passage à l'euro fiduciaire. En revanche, la capacité de retrait des billets nationaux était plus limitée, d'où la lenteur de la remontée des signes monétaires nationaux vers la BCN.

Durant la période de transition, la BCE a surveillé quotidiennement le volume de l'émission de billets et pièces en euros ainsi que celui des monnaies nationales

retirées de la circulation. Le graphique à la page 63 présente le nombre total de billets en circulation après le lancement de l'euro fiduciaire. L'ensemble des billets livrés durant la phase de préalimentation étant comptabilisé au titre des billets en circulation, l'encours des billets représentait une valeur de 403 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2002, soit 6 % de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'encours total des billets en circulation s'est réduit de jour en jour, étant donné que le volume des anciennes coupures retirées de la circulation était invariablement supérieur à l'émission de billets en euros. La tendance s'est inversée pour la première fois le 28 février 2002, lorsque la valeur totale des billets en circulation a atteint 285,1 milliards d'euros, soit environ 25 % de moins que le 28 février 2001.

La demande de coupures de 5 et 10 euros a été extrêmement élevée au début de la période de transition, l'Eurosystème ayant insisté auprès des banques pour qu'elles distribuent principalement des billets de faible valeur faciale. Leur circulation a rapidement décliné après les premiers jours de la transition. En l'espace d'un mois, cette baisse a atteint plus de 30 % pour les billets de 5 euros et près de 20 % pour les billets de 10 euros. La demande de grosses coupures a au contraire régulièrement augmenté, ce dont témoigne la valeur moyenne du billet en euros en circulation, qui est passée de 28 euros en janvier 2002 à 44 euros à la fin de cette même année. Ce chiffre était de 55 euros en décembre 2006.

Au cours des deux premières semaines de janvier 2002, la part des paiements en espèces dans le volume total des paiements a progressé dans la plupart des pays de la zone euro, le public ayant utilisé la monnaie nationale qu'il détenait encore et s'étant familiarisé avec l'euro. La situation est redevenue normale durant la seconde quinzaine de janvier. La part de l'euro dans les paiements en espèces était proche de 75 % le 7 janvier et supérieure à 90 % à la mi-janvier.



Maastricht, le 1<sup>er</sup> janvier 2002 : peu après minuit, un groupe de personnes examine attentivement les nouveaux billets en euros.

## LE RETRAIT DES BILLETS ET DES PIÈCES EN MONNAIE NATIONALE

La plupart des autorités nationales ont cherché à réduire, en amont, la charge de travail des banques, des commerçants et des sociétés de transport de fonds durant la période de transition en encourageant le public à déposer les pièces nationales dans les banques bien avant le mois de janvier 2002. Certaines organisations caritatives ont en outre lancé des campagnes incitant les citoyens à faire don de leurs « vieilles pièces ». En valeur, l'encours total des pièces nationales en circulation a décliné de 9 % en 2001, revenant de 17,9 milliards d'euros fin 2000 à 16,3 milliards d'euros un an plus tard. En volume, 107,5 milliards de pièces nationales étaient encore en circulation fin 2001, soit plus de deux fois le volume total produit pour l'introduction de l'euro.

Cette différence peut s'expliquer par le comportement de thésaurisation de certains utilisateurs. En particulier, les pièces de faible valeur faciale sont souvent conservées sur une longue durée (par exemple dans des tirelires) et disparaissent ainsi de la circulation. Elles peuvent en outre être collectionnées, les détenteurs accordant souvent peu d'attention à leur valeur globale. Ces pièces sont peu utilisées pour les paiements et le rendu de monnaie n'est pas forcément réutilisé lors d'achats ultérieurs. Enfin, les banques commerciales n'échangent pas les pièces rapportées de voyages, qui sont alors « perdues ». En raison de la thésaurisation et des pertes, de nouvelles pièces doivent être sans cesse mises en circulation, ce qui a pour effet d'accroître l'encours en circulation.

En valeur, environ un tiers des pièces nationales avait été retiré de la circulation fin février 2002, et leur encours a ainsi été ramené de 16,3 à 11,3 milliards d'euros.

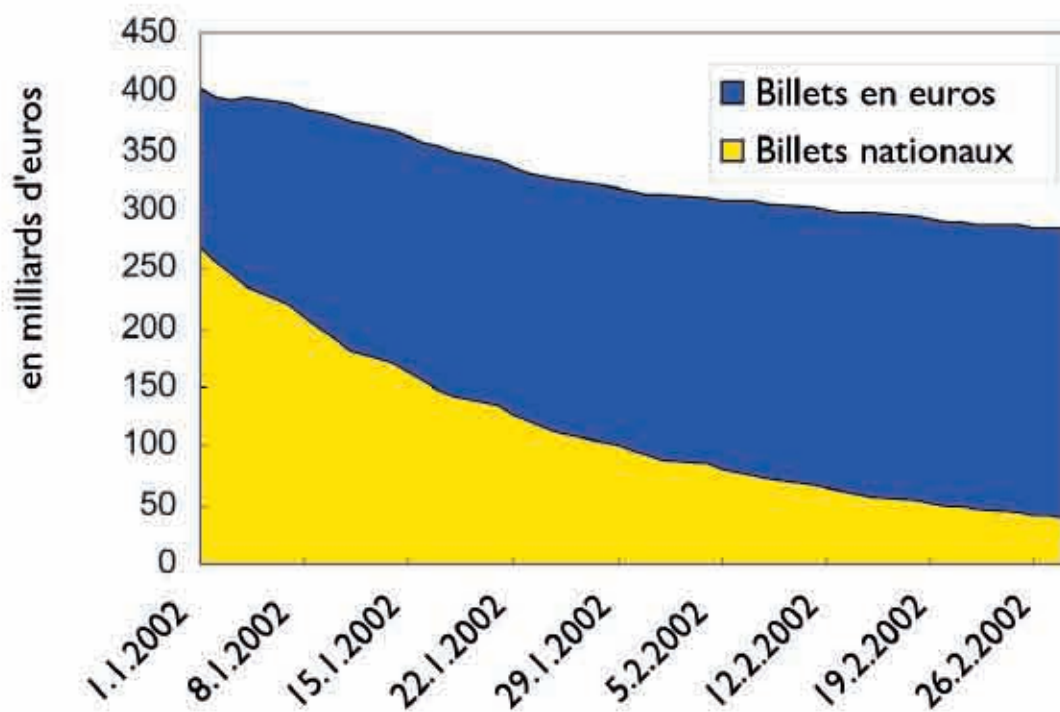
En 2001, la valeur des billets nationaux en circulation a baissé de près d'un tiers pour s'établir à 270 milliards d'euros. Cette chute s'est accélérée à partir du 2 janvier 2002. Chaque jour, les billets retournés aux BCN représentaient entre 4 et 6 % de l'encours restant en circulation. Fin février 2002, la valeur des coupures nationales en circulation n'était plus que de 53,8 milliards d'euros. En valeur, 95,1 % de ces billets avaient été retournés à la fin de 2002.

Étant donné que les BCN émettrices des billets nationaux continuent à les échanger contre des euros, et ce durant une période très longue, voire illimitée, des volumes résiduels resteront « en circulation ». En outre, certaines pièces nationales et certains billets nationaux sont probablement conservés pour des raisons sentimentales ou en tant que pièces de collection.

Afin de réduire les risques de vol, des « dispositifs de marquage » ont été mis en œuvre pour les anciens billets en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et au Luxembourg à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Les anciennes coupures ont été invalidées en procédant à leur perforation ou en les écornant, de telle manière qu'elles ne puissent plus être échangées ou utilisées pour les paiements. Cela a permis de réduire les primes d'assurance versées par les banques et les bureaux de poste pour le transport des espèces et d'alléger ainsi leurs coûts.



### Valeur des billets en circulation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février 2002



La progression de la circulation des nouveaux billets (bande bleue) et le recul des anciennes coupures (bande jaune) début 2002.



Un expert en automates teste les pièces provenant de différents Hôtels des monnaies sur un site de la Banque fédérale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank) près de Francfort-sur-le-Main.

## LA MISE À NIVEAU DES GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE ET DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Habituellement, plus de 70 % des retraits d'espèces sont effectués au moyen des distributeurs automatiques de billets. Cependant, durant les dix premiers jours du passage à l'euro, en janvier 2002, le public a largement privilégié les retraits d'euros et l'échange de la monnaie nationale aux guichets des 218 000 banques et bureaux de poste de la zone euro. Dans certains pays comme l'Allemagne et l'Espagne, où les banques étaient ouvertes au public le 1<sup>er</sup> janvier, le volume des retraits aux guichets a même été supérieur à celui des retraits effectués aux distributeurs.

L'Eurosystème a encouragé une adaptation rapide des automates afin que la plupart distribuent exclusivement des billets libellés en euros (et non plus en monnaie nationale) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Les sociétés qui devaient mettre à niveau leur parc d'appareils automatiques (par exemple distributeurs automatiques de billets ou de produits) ont pu tester les nouvelles coupures bien avant le passage à l'euro fiduciaire. Au fur et à mesure que les billets étaient produits, les imprimeries ont fourni un nombre de coupures de plus en plus élevé à des fins d'essai. Ces opérations se sont déroulées en trois phases :

- Deux tests centralisés ont été proposés aux fabricants d'appareils automatiques en mai et septembre 2000. Au total, cinquante-quatre sociétés, provenant de pays de l'Union européenne et de pays hors de l'UE (y compris les États-Unis et le Japon), y ont participé. Les tests ont été réalisés dans des locaux sécurisés de la Banque fédérale d'Allemagne, près de Francfort-sur-le-Main, sous la supervision de la BCE. Chaque société disposait d'une petite cabine d'essai pour analyser les billets avec son propre équipement. Un dossier d'information sur les spécifications des billets en euros, indiquant notamment l'emplacement et les caractéristiques des signes de sécurité, leur a permis de déterminer les éléments de sécurité que les capteurs de leurs automates pourraient vérifier afin d'établir l'authenticité d'un billet.
- À partir de mars 2001, ces essais ont été organisés dans les douze pays de la zone euro ainsi qu'au Royaume-Uni. Plus de 150 organisations y ont participé. Cette fois, les prestataires de services (dont notamment les sociétés chargées de la maintenance des distributeurs automatiques de billets) et les banques y ont été également conviés ; et

*Des experts testant des billets en euros sur des automates dans un centre d'essais de la Banque fédérale d'Allemagne (Deutsche Bundesbank), près de Francfort-sur-le-Main*



- À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2001, les sociétés ont mené des tests internes en laboratoire sur les premières livraisons de billets. Afin de ne pas défavoriser les fabricants d'automates installés dans des pays situés en dehors de la zone de monnaie unique, qui n'étaient pas autorisés à recevoir des coupures en euros, ceux-ci ont pu en acheter auprès de la Banque fédérale d'Allemagne.

Grâce aux préparatifs minutieux menés par les fabricants et opérateurs de distributeurs automatiques de billets ainsi que par les banques, l'adaptation des équipements s'est déroulée rapidement dans l'ensemble de la zone euro, 90 % de ceux-ci ayant été mis à niveau au 2 janvier 2002 et l'opération étant quasiment achevée deux jours plus tard. Le nombre de retraits effectués aux distributeurs automatiques de billets a été très élevé durant la première semaine de janvier 2002, traduisant l'enthousiasme et la curiosité du public pour la nouvelle monnaie. Aux Pays-Bas, par exemple, cinq millions de retraits ont été effectués au cours des deux premiers jours de l'année. Ce nombre est demeuré élevé jusqu'au milieu de la deuxième semaine, où il a commencé à revenir à des niveaux normaux.

Le basculement des distributeurs automatiques de produits a été légèrement plus lent que celui observé dans d'autres domaines concernés par le passage à l'euro fiduciaire. Cela n'a rien de surprenant au vu du grand nombre d'automates devant être mis à niveau (dix millions d'accepteurs de pièces, dont certains fonctionnent également avec des billets) et du nombre limité de techniciens disponibles pour mener à bien cette opération dans des délais relativement courts. Toutefois, les personnes résidant dans les pays où les automates n'acceptaient pas les euros et où le basculement a été plus lent ont bénéficié de cette situation. En effet, aucune amende ne leur était imposée lorsqu'il leur était impossible de payer certains services, tels que le stationnement ou les transports. Ces difficultés initiales ont toutefois été surmontées au bout de quelques semaines.



## L'ÉCHANGE GRATUIT DES BILLETS NATIONAUX

Lorsque, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les taux de conversion ont été irrévocablement fixés pour les monnaies nationales des pays de la zone euro, ces dernières sont devenues, juridiquement, des subdivisions de l'euro. Par exemple, il était dès lors possible pour une personne résidant au Portugal d'effectuer un virement en euros sur un compte bancaire aux Pays-Bas. Elle ne pouvait toutefois pas utiliser de billets et de pièces en euros, pour la simple raison qu'ils ne devaient être introduits qu'en 2002.

Afin de tenir compte de la fixation irrévocable des taux de conversion et d'assurer une certaine interchangeabilité entre les billets nationaux des pays de la zone euro au cours de cette période de transition de trois ans, les BCN ont offert d'échanger gratuitement les billets nationaux. En majorité, les BCN ont proposé ce service dans l'ensemble de leurs succursales, dont 500 au total ont participé à cette opération. Dans la plupart des pays, la clientèle des professionnels – banques commerciales

et bureaux de change – ne pouvait échanger les billets nationaux que sur un seul site. Les pièces n'étaient pas acceptées, car leur poids et leur volume auraient posé des problèmes logistiques lors du retour au pays d'émission. C'est la Banque fédérale d'Allemagne qui a renvoyé le plus grand nombre de billets étrangers (soit 661 millions) vers leurs pays d'origine. La Banque de France et la Banque centrale du Luxembourg, qui ont respectivement retourné 93 et 27 millions de billets, se plaçaient en deuxième et troisième positions.

Cet échange de billets sans frais devait à l'origine prendre fin au 31 décembre 2001 avec l'introduction des billets et pièces en euros. Toutefois, en vue de faciliter le passage à l'euro fiduciaire, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'autoriser l'échange des billets nationaux jusqu'au 31 mars 2002, date à laquelle les billets en euros auraient remplacé la quasi-totalité des billets nationaux.





**La MISE**  
**L'Éuro: on y en a**  
**on y en a**  
L'année légère

Gros incendie  
**L'avenin**  
Ler





## CHAPITRE 5

# LA COMMUNICATION

La nouvelle monnaie fait la une des journaux du Luxembourg le premier jour de l'échange.

## PRÉPARER LE PUBLIC AU PASSAGE À L'EURO FIDUCIAIRE

L'introduction de l'euro fiduciaire a été une entreprise complexe et ambitieuse qui a exigé des efforts sur les plans organisationnel, logistique, technique, financier et administratif de la part de tous les acteurs directement concernés et du public en particulier. À ce titre, la participation des banques, des commerçants, des transporteurs de fonds, des sociétés gérant les distributeurs automatiques ainsi que la coordination des travaux préparatoires ont été essentielles. Dans de nombreux pays, des comités de pilotage constitués d'administrations publiques et d'associations professionnelles ont été mis en place. Dès 1997, des discussions se sont également engagées au niveau européen. À titre d'exemple, l'Institut monétaire européen (IME) ainsi que la Banque centrale européenne (BCE), qui lui a succédé, ont régulièrement organisé des réunions avec des experts des gouvernements nationaux pour discuter d'un large éventail de questions portant notamment sur la législation, le double affichage des prix, les arrondis au chiffre supérieur ou inférieur, la comptabilité, la TVA et d'autres sujets relatifs à la fiscalité. Au niveau européen, l'IME et la BCE ont mis en place des « réunions avec des tierces parties » pour examiner certains aspects liés au passage à l'euro fiduciaire.

Au départ, l'intention de la BCE était de ne pas révéler les caractéristiques graphiques et les signes de sécurité des billets en euros avant le 1<sup>er</sup> septembre 2001, date à partir de laquelle les espèces ont été distribuées et les signes de sécurité ont été rendus publics. Mais

compte tenu du nombre de professionnels manipulant régulièrement des espèces (par exemple les employés de magasins, le personnel de caisse, etc.) qu'il fallait former, le secteur de la distribution a estimé que quatre mois ne seraient pas suffisants, d'autant plus que les formateurs devaient eux-mêmes être formés au préalable. En conséquence, des stages à l'intention des formateurs ont été organisés dans les succursales des banques centrales nationales (BCN) dès janvier 2001. Certains kits de formation spéciaux n'ont cependant pas été distribués avant la présentation des signes de sécurité des billets le 30 août 2001.

La BCE avait pris conscience de la nécessité pour les malvoyants et autres personnes vulnérables de découvrir très tôt la nouvelle monnaie. À partir de mars 2001, dans le cadre du programme « L'Euro facile » de la Commission européenne, elle a donc distribué 30 000 séries de spécimens de billets à des fins de formation à des institutions d'aveugles. Des spécimens ont également été mis à disposition pour former les personnes souffrant d'autres handicaps.

Les spécimens de billets avaient le même toucher que les billets en euros authentiques en raison de l'utilisation de papier fiduciaire et de l'impression en relief. Pour éviter qu'ils ne soient pris pour des originaux, leur verso était vierge tandis que la mention « SPÉCIMEN » figurait au recto. Contrairement aux billets définitifs, les spécimens ont été fabriqués selon le procédé d'impression offset.



Le 30 août 2001, des billets en euros géants sont dévoilés sur la façade de l'Eurotower, le siège de la BCE à Francfort-sur-le-Main.



## LA CAMPAGNE D'INFORMATION EURO 2002

À mesure que les préparatifs techniques et logistiques du passage à l'euro fiduciaire progressaient, la nécessité d'informer le public sur la nouvelle monnaie s'est imposée. Des informations sur les avantages offerts par une zone monétaire commune et sur les taux de conversion avaient certes déjà été diffusées, mais la population avait encore besoin de recevoir des conseils pratiques détaillés.

La BCE a donc décidé de lancer une vaste initiative visant à informer le public sur les nouveaux billets et les nouvelles pièces. En novembre 1999, à la suite d'un appel d'offres, une agence de publicité internationale a été désignée pour assister la BCE et les BCN lors de la « Campagne d'information Euro 2002 ».

Cette campagne avait pour thèmes principaux :

- l'aspect des billets et pièces en euros ;
- les différentes coupures ;
- les signes de sécurité ; et
- le passage à l'euro fiduciaire.

La stratégie adoptée prévoyait une campagne de communication intégrée impliquant la diffusion de messages identiques par différents médias. Dès le début, il a été décidé d'utiliser une méthode « mégaphone » afin d'optimiser les ressources disponibles et d'élargir au maximum le champ de diffusion des informations. L'idée était que chaque groupe cible transmette les informations reçues aux autres groupes (par exemple les commerçants remettraient des dépliants à leurs clients) et que le public touché soit de plus en plus nombreux à mesure que la campagne progresserait.

Si l'objectif global de la campagne d'information était de toucher chaque citoyen de la zone euro, certains groupes devaient recevoir des informations sur mesure : les autorités nationales telles que la police, les personnes manipulant régulièrement des espèces (par exemple les employés de magasins et les caissiers des banques), le secteur du tourisme, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, les médias ou encore les groupes de personnes vulnérables telles que les aveugles ou les malvoyants.

La campagne comprenait :

- un programme de partenariat auquel participaient des organisations publiques et du secteur privé ;
- une campagne publicitaire organisée à l'automne 2001 ;
- un site Internet complet comportant un espace destiné aux enfants ; et
- une série d'actions de communication et de presse menées sur un an pour sensibiliser le public, l'informer et l'encourager à se renseigner sur la nouvelle monnaie.

Toute une gamme de supports de communication a été conçue pour répondre à divers besoins. Étant donné que la campagne devait être conduite dans l'ensemble de la zone euro, il a été décidé de produire les supports de façon centralisée, puis de les adapter en vue d'une utilisation à l'échelle nationale. Cela garantirait l'homogénéité des messages diffusés et du style. L'élaboration étant centralisée, les supports devaient être modifiés en fonction de chaque pays une fois le concept accepté. Pour certains supports, il suffisait de traduire le texte tandis que pour d'autres, il a fallu tenir compte de considérations nationales (par exemple la durée de la période de transition). Chaque support de la campagne a été produit dans les langues officielles (onze à l'époque) de l'Union européenne et un fascicule d'information a été publié dans 23 langues. Certains supports ont même été traduits dans un plus grand nombre de langues. En Espagne par exemple, des traductions ont été réalisées dans les langues co-officielles des Îles Baléares, du Pays basque, de la Catalogne, de la Galice et du Pays valencien ; et en Irlande, certains documents ont été publiés en langue irlandaise.

Plusieurs dilemmes identifiés au début de la campagne devaient être résolus. Le plus important d'entre eux avait trait aux signes de sécurité des billets en euros. D'un côté, le public devait être en mesure de les reconnaître mais il fallait par contre veiller à ne pas les dévoiler trop tôt afin d'éviter que les faussaires n'aient tout le temps de se préparer.



Logo du Programme de partenariat.

Par conséquent, deux séries de supports ont été produits pour la Campagne d'information Euro 2002 : une série de documents montrant les billets en euros sans signes de sécurité (spécimens) et une série reproduisant les billets en euros authentiques.

Le budget total consacré à cette campagne par la BCE s'est élevé à 80 millions d'euros. En tout, ce sont plus de 30 publications différentes qui ont été conçues et produites. Le tirage était compris entre un unique exemplaire de sauvegarde et plus de 17 millions d'exemplaires (pour le fascicule d'information destiné au public), publiés dans plusieurs langues et distribués dans la zone euro et au-delà.

## LE PROGRAMME DE PARTENARIAT

Pierre angulaire de la campagne, le Programme de partenariat reposait sur l'idée d'utiliser des partenaires pour relayer les informations (stratégie du « mégaphone »). Les partenaires officiels avaient accès à des informations

sur les billets et les pièces et pouvaient les communiquer à leur personnel, leurs clients et au public. Ils disposaient d'une gamme de supports sur lesquels ils pouvaient apposer leur logo à côté de celui de la BCE ou de leur BCN, sous le logo du Programme de partenariat.

Le succès rencontré par les Programmes de partenariat nationaux et internationaux s'explique largement par le fait que les partenaires avaient pris conscience de l'importance de recevoir directement des informations précises. Tout au long de la campagne, ces derniers ont été tenus au courant des évolutions par le biais de bulletins d'information, de réunions et de stages de formation. À l'occasion de ces stages, les partenaires du Programme international ont transmis des informations à 300 000 professionnels manipulant régulièrement des espèces. Par ailleurs, des informations complémentaires, des exemples des meilleures pratiques ainsi que des supports à télécharger étaient présentés sur un espace réservé du site Internet consacré à la campagne. À la fin de la campagne, le Programme de partenariat comptait plus de 2 400 partenaires nationaux et une centaine de partenaires internationaux.

## LES ACTIONS NATIONALES DE COMMUNICATION

La Campagne d'information Euro 2002 portait principalement sur des thèmes qui touchaient chaque citoyen : les dénominations des billets et des pièces en euros, leur apparence et leurs signes de sécurité. Dans le cadre de cette campagne, des informations sur le passage à l'euro fiduciaire ont aussi été diffusées, mais de façon moins détaillée.

Chacun des pays de la zone euro a également mené des actions de communication parallèles quoique complémentaires de la Campagne d'information Euro 2002. Deux informations propres à chaque pays devaient ainsi être communiquées :

- les modalités nationales du passage à l'euro fiduciaire ; et
- le taux de conversion fixe de la monnaie nationale en euros.

Généralement, la banque centrale nationale, le ministère des finances et le gouvernement ont joué un rôle essentiel dans chaque pays. Les chambres de commerce ainsi que les secteurs bancaire et de la distribution ont également eu un rôle déterminant. Les modalités du passage à l'euro fiduciaire variaient considérablement d'un pays à l'autre du fait d'infrastructures et de cultures spécifiques en matière d'approvisionnement en espèces. Aucune date harmonisée n'avait été fixée pour la distribution anticipée tandis que la composition des sachets « premiers euros » était laissée à la discrétion de chaque pays. Dans certains pays, la période prévue pour le passage à l'euro fiduciaire a été très courte, voire inexistante (en Allemagne notamment). Dans d'autres, elle a duré huit semaines, soit la durée maximale autorisée. Les monnaies nationales pouvaient (et peuvent toujours dans certains cas) être échangées contre des euros aux guichets des BCN et des banques commerciales.

Les actions de communication et de presse ont joué un rôle de premier plan dans la campagne. Elles allaient du communiqué de presse à la conférence de presse en

passant par les informations destinées à des groupes cibles spécifiques tels que les banques et les commerçants, importants vecteurs de présentation de la nouvelle monnaie. Des centres d'appel et des sites Internet dédiés à l'euro sont venus relayer les actions de communication dans chaque pays et un grand nombre de BCN ont complété la Campagne d'information Euro 2002 dans les médias par des spots télévisés et des annonces dans la presse écrite.

Dans la majorité des pays, on craignait que les personnes souhaitant échanger leurs pièces dormantes forment de longues files d'attente dans les banques pendant la période du passage à l'euro fiduciaire. Plusieurs campagnes ont donc été orchestrées pour encourager les particuliers à restituer leurs pièces suffisamment tôt. En Belgique par exemple, la campagne « Opération tirelire » a été diffusée à la télévision, dans la presse ainsi que dans les écoles. L'idée était d'amener les familles, par l'intermédiaire des enfants, à échanger les francs belges contre des euros. D'autres campagnes de collecte des pièces thésaurisées ont été menées en Allemagne, en Autriche, en Finlande et en Irlande.

Les taux de conversion avaient été arrêtés le 31 décembre 1998 pour onze des douze pays et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Pour certains pays, la conversion était simple (par exemple 1 €  $\approx$  2 DM) alors que pour d'autres, comme la Grèce, qui a rejoint la zone euro le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le calcul était plus compliqué : 1 € équivaut en effet à 340,75 drachmes. Chaque pays de la zone euro a donc diffusé des informations sur la conversion de sa monnaie en euro. En France par exemple, un petit dépliant au format carte de crédit a été distribué. Fabriqué dans une matière résistante aux déchirures et aux tâches, il indiquait la contre-valeur en francs de différents montants en euros, et inversement. En Irlande, une calculatrice et une brochure d'information ont été offertes à chaque foyer.





Étudiants faisant de la publicité en faveur de la nouvelle monnaie dans un supermarché de Dublin.

## LES ÉTUDES MENÉES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION

Dès le début, l'efficacité de la Campagne d'information Euro 2002 a été testée dans le cadre d'une étude qualitative, destinée à définir le style créatif de la campagne, et lors d'une étude quantitative, qui a permis d'identifier les lacunes à combler en ce qui concerne la connaissance de l'euro ainsi que les réactions du public face au passage à l'euro fiduciaire et aux nouveaux billets et nouvelles pièces. Ces études ont facilité le ciblage de la stratégie de la campagne. Cette campagne étant à la fois importante et unique en son genre, ces études ont constitué pour des raisons évidentes un volet essentiel de la stratégie. Il serait en effet trop tard pour définir et lancer une nouvelle campagne si les messages n'atteignaient pas leur cible parmi le grand public.

L'étude qualitative a été menée sans tarder. Elle avait pour objet de tester les idées sur lesquelles seraient basés tous les supports de communication de la campagne. Ces supports étant destinés à être utilisés dans l'ensemble de la zone euro, ils devaient être parlants pour les habitants de pays aussi différents que la Finlande, la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Il fallait également que les thèmes abordés attirent l'attention du plus grand nombre sans exclure qui que ce soit.

L'étude a par conséquent porté sur des groupes cibles : de petits groupes d'adultes, de personnes âgées, d'enfants et de dirigeants de petites entreprises ont ainsi été interrogés. Les réponses recueillies ont révélé que la campagne devait être beaucoup plus accrocheuse. De plus, les messages devaient rester simples et, pour éviter toute confusion, un seul message devait être diffusé par le biais d'annonces publicitaires (sur les chaînes de télévision ou dans la presse écrite).

Ces conclusions relevaient du processus de développement créatif, qui a été suivi d'une seconde phase d'étude à partir de novembre 2000. Il est ressorti de cette étude que les supports de communication de la campagne s'étaient nettement améliorés. Mais il est

apparu en même temps qu'il fallait apporter une touche plus humaine à la campagne, en mettant en scène le public, appelé à regarder ou utiliser les billets en euros, ainsi qu'en ayant recours à des effets sonores et des visuels plus frappants, afin de donner une image plus dynamique à la campagne.

Les supports créatifs définitifs arboraient une bulle contenant le slogan de la campagne : « l'EURO. NOTRE monnaie ». Ce slogan a aussi été testé dans le cadre de l'étude quantitative. De l'avis général, sa simplicité véhiculait le message que les billets et pièces en euros « appartenaient » aux gens ordinaires.

Le programme de l'étude quantitative visait à évaluer les connaissances et les comportements des citoyens de la zone euro concernant l'introduction de l'euro fiduciaire et les modalités pratiques du basculement en particulier. Quatre phases se sont déroulées entre septembre 2000 et février 2002. La première, qui devait servir de point de départ à la campagne, a été suivie d'un examen de mi-parcours en février 2001. La troisième phase, menée en novembre 2001, a principalement permis de procéder à un contrôle ponctuel avant l'introduction des nouveaux billets et des nouvelles pièces ainsi qu'à une évaluation partielle de la campagne. En février 2002, une dernière phase d'étude a été conduite pour évaluer la campagne dans son ensemble ainsi que le passage à l'euro fiduciaire.

Pour chaque phase d'étude, un travail sur le terrain a été effectué dans tous les pays de la zone euro : dans chaque cas, 500 adultes, enfants et caissiers ont été interrogés au hasard, de vive voix. Durant les trois premières phases d'étude, l'objectif était de mesurer les connaissances de la population concernant la nouvelle monnaie. Par exemple, à l'issue de la troisième phase, le nombre d'adultes connaissant les signes de sécurité des billets avait progressé de 12 % et celui des dirigeants de petites entreprises de 17 %.

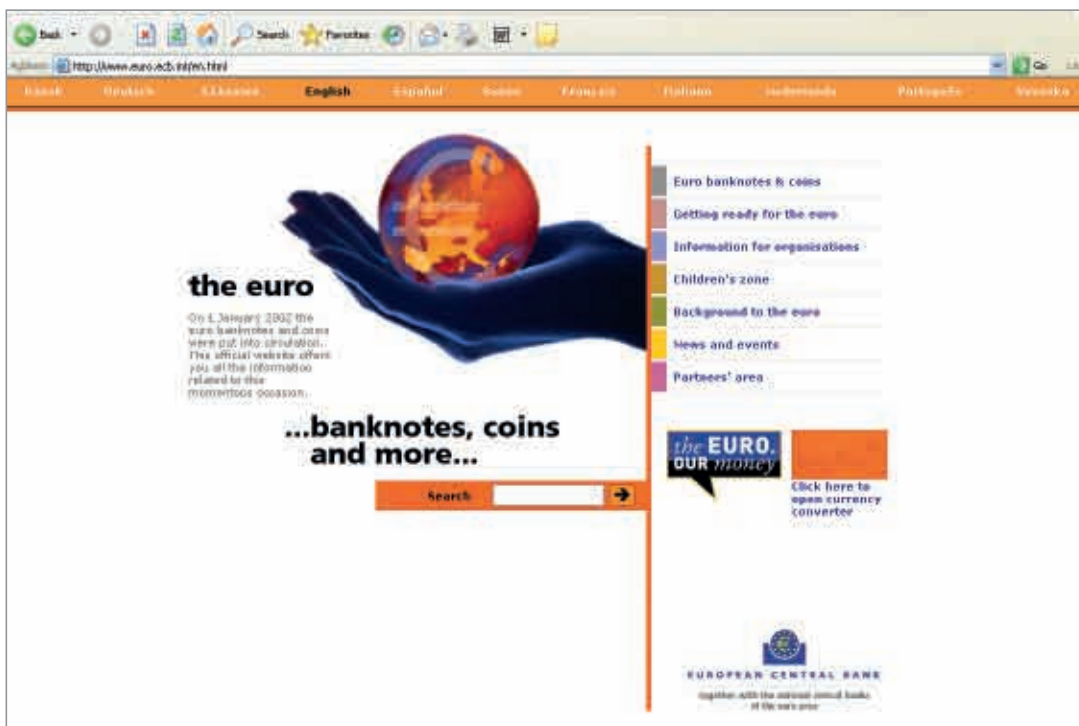
# *the* **EURO.** **OUR** *money*

Le slogan de la campagne (traduit dans 23 langues).



Chez Publicis, l'agence choisie par la Banque centrale européenne pour orchestrer la Campagne d'information Euro 2002, des spécialistes travaillent sur des annonces publicitaires.





Capture d'écran du site Internet de la Campagne d'information Euro 2002.

## LE SITE INTERNET DE LA CAMPAGNE

Le site Internet de la Campagne d'information Euro 2002 a été ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2001. Cette source d'informations sur l'euro mettait particulièrement l'accent sur les messages clés de la campagne. Le site comprenait par ailleurs des sections spéciales réservées à des groupes cibles essentiels tels que les médias, les participants au Programme de partenariat aux niveaux national et international et les enfants. Sept sections différentes étaient présentées dans chacune des couleurs des sept billets en euros. Au même titre que les autres supports de communication, le site était traduit dans les onze langues officielles que comptait alors l'Union européenne et proposait des liens vers les sites Internet des BCN.

Chaque section abordait un thème particulier. Celle intitulée « *Billets et pièces en euros* » renfermait les informations les plus importantes de la campagne : celles relatives à l'aspect, aux dénominations et aux signes de sécurité des nouveaux billets et des nouvelles pièces. La section « *Préparons-nous à l'euro* » traitait des diverses modalités du passage à l'euro fiduciaire et comportait une sous-section intitulée « *Voyager dans la zone euro* ».

Trois sections s'adressaient à des publics spécifiques. En plus d'offrir des supports de communication téléchargeables, la section « *Informations à l'intention des organisations* » visait à aider les commerçants à préparer leur personnel et à gérer la distribution anticipée des billets et des pièces en euros. La rubrique « *Actualités et événements* » s'adressait principalement aux journalistes et présentait des communiqués de presse, des dossiers de presse ainsi qu'une vue d'ensemble de la campagne. Quant à l'« *Espace pour les enfants* », il proposait un jeu dont le but était d'aider les enfants à se familiariser avec les billets et les pièces. Les enfants âgés de huit à douze ans pouvaient participer au jeu-concours en ligne baptisé « *Deviens un champion de l'euro* ».

Le site Internet a reçu un flux constant de visiteurs dans la phase précédant le passage à l'euro fiduciaire. Plus d'un million de « clics » y ont été effectués, dont la plupart entre décembre 2001 et janvier 2002. Le site a revêtu une importance capitale pour la campagne, particulièrement pour le Programme de partenariat, pour lequel il a joué un rôle d'outil de diffusion à faible coût en plus de permettre la mise en œuvre des actions de communication et de presse.



## LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PRESSE

Composante essentielle de la Campagne d'information Euro 2002, le programme de communication dans la presse prévoyait des actions concertées qui ont permis de sensibiliser davantage la presse et le public aux nouveaux billets et aux nouvelles pièces.

Un « compte à rebours » avait été établi pour fournir aux médias des informations officielles à des dates spécifiques. Pour sept dates clés comprises entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001, 365 jours avant l'introduction de l'euro, et le 31 décembre 2001, veille de l'introduction, des dossiers de presse destinés aux médias avaient été préparés. Chaque dossier, qui renfermait une série de supports écrits et iconographiques tels que des brochures ou des CD-ROM, a été envoyé à quelque 300 médias nationaux et internationaux, majoritairement dans la zone euro.

Dans le cadre de la campagne, une série de conférences ont également été organisées dans onze des douze pays de la zone euro. Chaque conférence réunissait des acteurs nationaux clés afin d'attirer l'attention sur les aspects nationaux du passage à l'euro fiduciaire et sur les préparatifs menés par les principaux secteurs de l'économie, dont les secteurs financier, de la distribution et du tourisme. Ces conférences ont eu un retentissement considérable dans les médias, notamment en raison de la renommée d'un certain nombre de leurs participants, et se sont avérées efficaces en tant qu'outil de communication.

Une action de communication avait par ailleurs été mise sur pied pour les enfants de huit à douze ans, non seulement en vue de leur faire connaître la nouvelle monnaie mais aussi parce qu'ils pourraient jouer un rôle crucial en transmettant les informations à leurs parents et aux autres membres de leur famille. Les lauréats du jeu-concours, les 24 « champions de l'euro », furent invités par la BCE à une cérémonie de remise des prix le 31 décembre 2001 à Francfort-sur-le-Main. À l'issue d'un spectacle musical mettant en scène les personnages de l'affiche du jeu-concours « *Deviens un champion de l'euro* », Willem F. Duisenberg, alors président de la BCE, leur a remis une « tirelire » spéciale contenant une série de billets en euros ainsi qu'un ordinateur portable.

Outre le jeu-concours, qui avait été accompagné d'une conférence de presse spéciale la veille du passage à l'euro fiduciaire, la BCE avait accueilli deux autres événements. Le premier d'entre eux était une conférence de presse organisée le 1<sup>er</sup> mars 2001 pour exposer les grandes lignes de la campagne et dévoiler son slogan. L'autre événement, également une conférence de presse, a eu lieu le 30 août 2001 et a bénéficié d'une très large couverture médiatique. Le président de la BCE y a montré pour la première fois des billets en euros authentiques. Les signes de sécurité ayant été un secret très bien gardé jusqu'alors, la conférence a été un événement très suivi. Plus de 500 journalistes, 39 équipes de cadreur et de nombreuses chaînes de télévision ont participé à sa retransmission en direct du *Neue Oper* (Nouvel opéra) de Francfort. Deux images ont alors fait le tour du monde : l'une montrait Willem F. Duisenberg brandissant une étoile contenant les nouveaux billets en euros et l'autre une bannière entourant l'Eurotower de la BCE et représentant les billets en euros.



Affiche du jeu-concours en ligne « *Deviens un champion de l'euro* » organisé pour les enfants.

## LA CAMPAGNE DANS LES MÉDIAS

Volet le plus visible de la campagne d'information sur l'euro, la campagne dans les médias s'articulait autour de trois grands axes : la publicité en ligne, les actions nationales et les actions internationales. L'objectif visé était qu'au moins 80 % de la population de la zone euro voie chaque publicité au minimum 2,5 fois, voire plus pour les femmes au foyer et les personnes âgées.

La stratégie visait à augmenter graduellement le niveau d'information du public grâce à une série de « coups d'éclat » publicitaires consistant en un ensemble de sept publicités télévisées et huit annonces dans la presse, qui ont été diffusées à partir de la fin du mois de septembre 2001. La dernière vague d'annonces dans la presse a eu lieu en février 2002, clôturant la campagne en mettant une nouvelle fois l'accent sur les signes de sécurité des billets. Au total, les « spots » télévisés ont été diffusés plus de 10 000 fois et près de 800 encarts ont été publiés dans la presse écrite de la zone euro entre septembre 2001 et février 2002.

En marge de la campagne dans les médias de la zone euro, une campagne internationale visait le public d'autres pays européens ainsi que d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine. Dans chaque pays, l'objectif était de toucher les couches supérieures (entre 10 % et 20 %) de la population en termes de niveau d'éducation et de revenus ainsi que les éventuels voyageurs dans la zone euro. Pour ce faire, des annonces publicitaires ont été insérées dans des journaux et des magazines internationaux tels que le *Financial Times* ou le *Time*. Des affiches ont par ailleurs été exposées dans les aéroports de la zone euro ainsi qu'à London-Heathrow, et des informations ont été diffusées à bord des avions, sous une forme électronique ou imprimée.

La campagne s'appuyait sur une série de supports de communication :

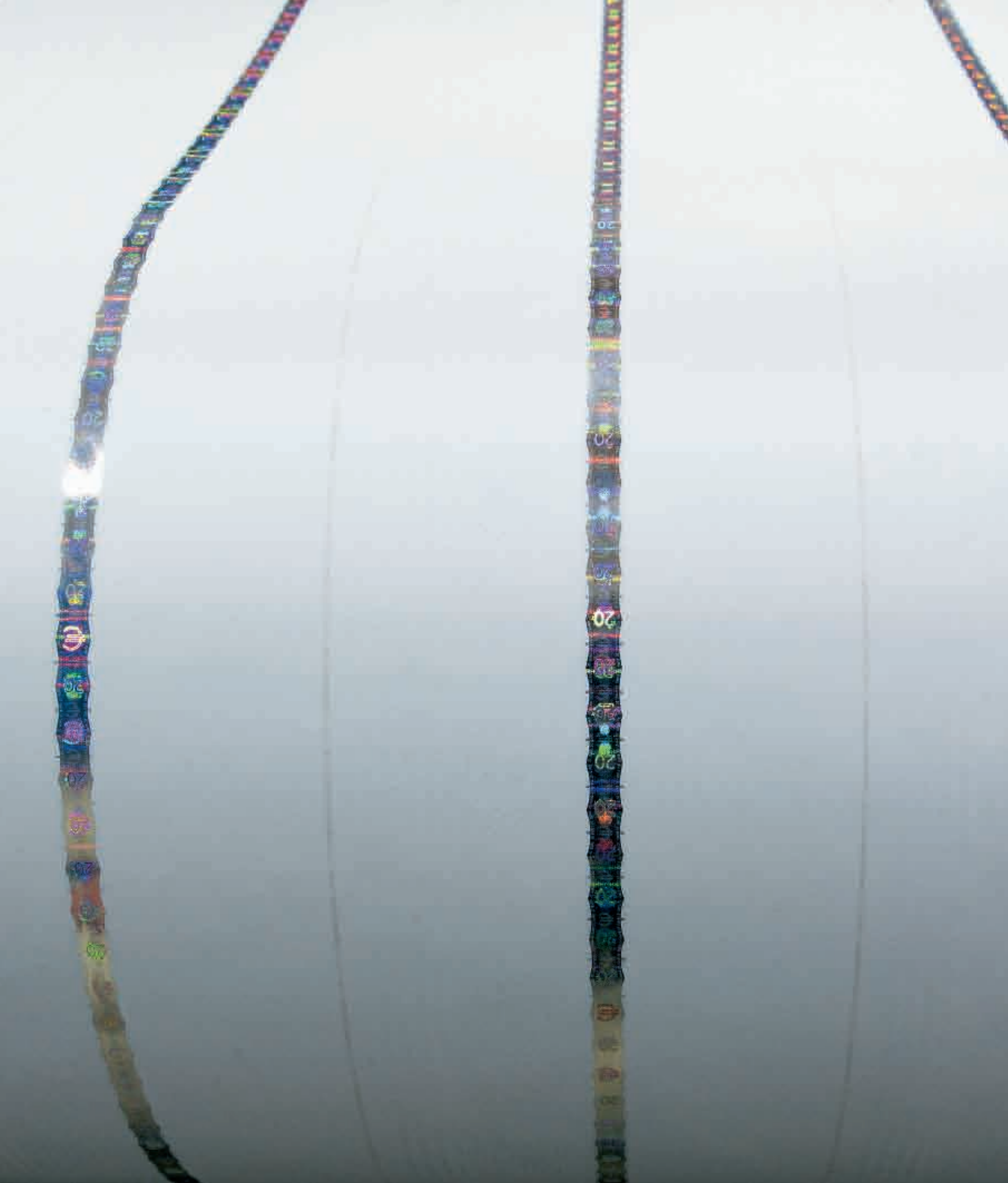
- un kit d'information sur les billets et les pièces en euros, s'adressant au grand public et contenant des données pratiques sur l'aspect et les dénominations des nouveaux billets et des nouvelles pièces en euros ainsi que des détails sur le passage à l'euro fiduciaire ;
- des outils de formation à l'intention des caissiers, des employés de magasins, etc. Chaque kit contenait un CD-ROM interactif, une brochure et une cassette vidéo, avec des informations détaillées sur la manière de distinguer les billets en euros authentiques des contrefaçons ;
- une série de fiches fournissant des informations sur la manière de reconnaître l'hologramme et le filigrane d'un billet en euros ; et
- un dépliant s'adressant au public et distribué à la plupart des ménages de la zone euro. Ce dépliant a été tiré à 17 millions d'exemplaires, dans 18 versions différentes. La version originale a été traduite dans 12 autres langues, à l'intention du public résidant hors de la zone euro.



Fascicule d'information destiné au public. Versions anglaise et chinoise.



Affiches de la campagne.







---

## CHAPITRE 6

# LES SIGNES DE SÉCURITÉ DES BILLETS EN EUROS

 *Transfert de bandes holographiques sur le papier des billets en euros.*

L'aspect des billets et des pièces en euros a constitué un volet important de la Campagne d'information Euro 2002. Grâce à une large publicité, chacun a été rapidement en mesure de reconnaître immédiatement les différentes valeurs. La campagne a également mis l'accent sur les signes de sécurité des billets. Il était indispensable que le grand public et les professionnels connaissent ces signes afin de pouvoir reconnaître un billet authentique.

La production des billets fait appel à des techniques d'impression sophistiquées, les signes de sécurité qu'ils contiennent permettant de reconnaître aisément un billet authentique d'un faux. Le contrôle des billets en euros peut s'effectuer de plusieurs manières. Certains utilisateurs vérifient les signes visibles à l'œil nu, tels que le filigrane. D'autres, notamment à la caisse des supermarchés, vérifient que le papier a une texture ferme et une sonorité craquante et qu'il y a un léger relief sur certaines parties du billet.

Les caissiers et les vendeurs peuvent vérifier d'autres signes de sécurité à l'aide d'une lampe ultraviolette. Les billets en euros intègrent également plusieurs signes cachés, détectables par les capteurs dont sont équipés les distributeurs automatiques et les trieuses à grande vitesse des banques centrales. Les signes cachés les plus sophistiqués peuvent être vérifiés uniquement par des capteurs de haute technologie dont seules les banques centrales peuvent disposer et que seul un nombre restreint de fabricants de capteurs connaissent. Par conséquent, il est très peu probable que les banques centrales remettent accidentellement en circulation les faux billets qu'elles reçoivent des banques ou des commerçants.

Les signes de sécurité varient selon les billets : les petites coupures (5, 10 et 20 euros) possèdent une bande holographique au recto et une bande iridescente au verso. Les grosses coupures (50, 100, 200 et 500 euros), quant à elles, comportent une pastille holographique au recto et un nombre à couleur changeante au verso.

Les faux-monnayeurs ayant tendance à s'intéresser uniquement à certains signes d'un billet, et ce avec plus ou moins de succès, il est recommandé aux utilisateurs de vérifier plusieurs signes de sécurité en touchant, regardant et inclinant le billet. TOUCHER permet de vérifier les signes de sécurité perceptibles en passant le doigt sur le billet. REGARDER se réfère aux signes visibles lorsque le billet est examiné par transparence. INCLINER permet de vérifier les signes qui « bougent » ou changent de couleur. Les caissiers peuvent vérifier d'autres signes à l'aide d'appareils simples. Tous les signes de sécurité des billets en euros rendus publics sont présentés ci-dessous.

## TOUCHER

- *Le papier*  
*Touchez le papier du billet : il a une sonorité craquante et une texture ferme.*
- *L'impression en relief*  
*L'impression en relief est perceptible au toucher en grattant avec l'ongle.*

### Le filigrane

Posez le billet sur un support sombre et vous verrez dans la zone du filigrane le monument en négatif et la valeur faciale en positif.

Regardez le billet par transparence, l'effet est inversé : le monument apparaît avec toutes ses nuances ombrées en positif tandis que la valeur faciale apparaît en négatif.



### Le fil de sécurité

Examinez le billet par transparence, une ligne sombre devient visible sur toute la largeur du billet. En outre, sur celle-ci, vous pouvez voir en petits caractères le mot « EURO » et la valeur faciale du billet.



### Toucher du billet

Touchez le papier du billet. Il doit être ferme et craquant. Passez votre doigt sur la face (recto) du billet et vous constaterez un léger relief à certains endroits.



### L'hologramme

Inclinez le billet. Sur les billets de 50, 100, 200 et 500 euros, l'hologramme montre la valeur en chiffres du billet ainsi qu'une fenêtre ou un portail.



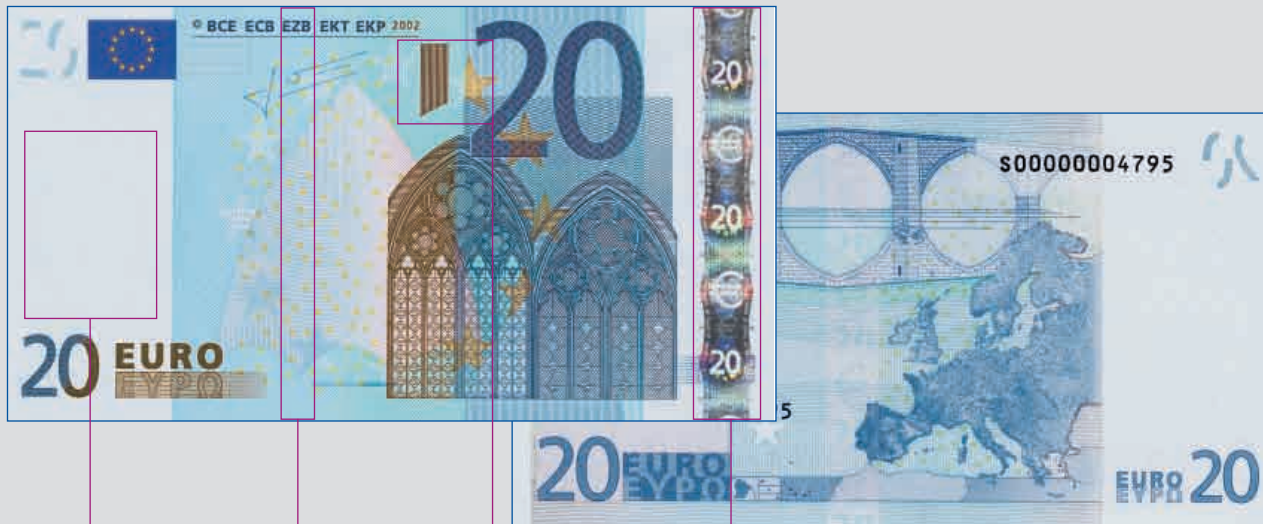
### Le nombre à couleur changeante

Inclinez un billet de 50, 100, 200 ou 500 euros. Le nombre change de couleur, passant du mauve au vert olive ou au marron.



## REGARDER

- **Le filigrane**  
*Regardez le billet par transparence, le filigrane apparaît. Si le billet est posé sur une surface sombre, les parties claires deviennent sombres. Cet effet est très visible dans le filigrane reproduisant la valeur faciale.*
- **Le fil de sécurité**  
*Face à la lumière, le fil ressort sous la forme d'une bande sombre. Le mot « EURO » et la valeur faciale apparaissent dans la largeur du fil.*
- **Le nombre incomplet**  
*Examinez le billet par transparence. Les signes imprimés dans le coin supérieur du billet, au recto et au verso, se complètent parfaitement pour reconstituer le chiffre de la valeur faciale.*
- **Les perforations pointillées**  
*Regardez le billet par transparence. Dans la pastille ou la bande holographique, vous pouvez voir des perforations formant le symbole de l'euro (€).*



#### Le filigrane

Posez le billet sur un support sombre et vous verrez dans la zone du filigrane le monument en négatif et la valeur faciale en positif. Regardez le billet par transparence, l'effet est inversé : le monument apparaît avec toutes ses nuances ombrées en positif tandis que la valeur faciale apparaît en négatif.



#### Le fil de sécurité

Examinez le billet par transparence, une ligne sombre devient visible sur toute la largeur du billet. En outre, sur celle-ci, vous pouvez voir en petits caractères le mot « EURO » et la valeur faciale du billet.

#### Toucher du billet

Touchez le papier du billet. Il doit être ferme et craquant. Passez votre doigt sur la face (recto) du billet et vous constaterez un léger relief sur certaines parties.



#### L'hologramme

Inclinez le billet. Sur les billets de 5, 10 et 20 euros, l'hologramme montre la valeur en chiffres du billet et le symbole de l'euro (€).

## INCLINER

- *La pastille holographique (billets de 50, 100, 200 et 500 euros)*  
Inclinez le billet, l'hologramme montre alternativement la valeur en chiffres et une fenêtre ou un portail.
- *Le nombre à couleur changeante (billets de 50, 100, 200 et 500 euros)*  
Inclinez le billet, le nombre correspondant à la valeur du billet change de couleur, passant du mauve au vert olive ou au marron.
- *La bande holographique (billets de 5, 10 et 20 euros)*  
Inclinez le billet, l'hologramme montre alternativement la valeur en chiffres et le symbole de l'euro (€). Près des bordures, des lettres minuscules indiquent la valeur.
- *La bande iridescente (billets de 5, 10 et 20 euros)*  
Lorsque le billet est incliné, une bande de couleur dorée reproduisant la valeur faciale et le symbole de l'euro (€) apparaît.



## VÉRIFICATION À L'AIDE D'UNE LAMPE ULTRAVIOLETTE

- *La fluorescence UV*  
*Sous une source de lumière ultraviolette :*
  - *le papier n'émet pas de lumière vive,*
  - *les fibres incorporées dans le papier ressortent en rouge, bleu et vert,*
  - *le drapeau de l'Union européenne apparaît en vert et ses étoiles prennent une couleur orange,*
  - *la signature du président de la BCE vire au vert,*
  - *les grandes étoiles et les petits cercles imprimés au recto réfléchissent une lumière vive. Au verso, la carte, le pont et le chiffre de la valeur faciale émettent également une lumière vive.*

## VÉRIFICATION AU MOYEN D'UNE LOUPE

- *La micro-impression*  
*Sur certaines parties du billet, on peut distinguer des petites lettres, qui ne peuvent être lues qu'à l'aide d'une loupe. Ces lettres sont nettes, jamais floues.*

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- *Certaines caractéristiques des billets peuvent s'altérer si ceux-ci ne sont pas manipulés avec soin. Par exemple, il se peut que le papier d'un billet ayant été lavé accidentellement émette une lumière vive sous une lampe ultraviolette. Faites le test consistant à « toucher, regarder, incliner » pour vérifier l'authenticité d'un billet.*
- *Les billets en euros portent la signature de Willem F. Duisenberg, le premier président de la Banque centrale européenne, ou celle de Jean-Claude Trichet, qui lui a succédé le 1<sup>er</sup> novembre 2003. Les billets portant l'une ou l'autre signature sont valides.*





---

## CHAPITRE 7

# ÉVOLUTIONS ACTUELLES ET FUTURES

 Promenade dans le port de Dun Laoghaire, Irlande.

La circulation des billets en euros a progressé fortement depuis leur introduction début 2002, tant en volume qu'en valeur. Certains indices donnent à penser que, à la fin de 2006, une proportion très importante – à savoir 15 % de la valeur totale de l'encours en circulation – était détenue hors de la zone euro. La défiance du public à l'égard des billets en euros étant de nature à nuire à leur fonction de moyen de paiement, la Banque centrale européenne (BCE) suit, depuis le début, la situation des approvisionnements et l'évolution de la circulation fiduciaire, en ce qui concerne à la fois le volume et la qualité des billets. En contrôlant le niveau des stocks des banques centrales nationales (BCN) et en coordonnant les transferts transfrontaliers importants entre les BCN enregistrant des stocks excédentaires et celles disposant de faibles stocks, la BCE veille à ce que la demande de billets soit satisfaite en tout lieu et à chaque instant dans la zone euro et au-delà.

L'Eurosystème s'assure non seulement de la bonne qualité des billets neufs, mais aussi de leur bon état après qu'ils ont quitté les coffres des banques centrales. Toute baisse de la qualité des billets en circulation pour cause d'usure ou de salissure pourrait entraîner, par exemple, leur rejet par les automates. Si ces billets n'étaient pas retirés de la circulation, il serait également plus difficile de détecter les contrefaçons. Par conséquent, des normes communes minimales relatives à la qualité ont été définies pour le traitement des billets en euros par les trieuses à grande vitesse utilisées par les BCN, qui sont capables d'authentifier et de vérifier l'état d'un billet en une fraction de seconde. Les BCN ont pris des mesures, lorsque celles-ci s'imposaient, afin que certaines coupures reviennent plus fréquemment à leurs guichets de manière à ce que les billets usés soient retirés de la circulation.

En outre, l'Eurosystème suit les nouvelles évolutions en ce qui concerne l'organisation du circuit de traitement des espèces dans les banques commerciales. En 2002, une position commune concernant la qualité et l'authentification des billets a été arrêtée dans le cadre d'un accord conclu avec les fabricants de caisses recyclantes et les associations européennes du secteur du crédit. Les caisses recyclantes sont des appareils autonomes, à l'usage de la clientèle, conçus pour recevoir, traiter et délivrer des billets selon

des procédures totalement automatisées. La position commune garantit une vérification fiable de l'authenticité et de la qualité des billets avant qu'ils soient distribués. En décembre 2004, elle a été élargie pour inclure le « Cadre relatif à la détection des contrefaçons et au tri qualitatif des billets par les établissements de crédit et autres professionnels appelés à manipuler des espèces ». Ce cadre définit les exigences auxquelles les banques et les sociétés de transport de fonds doivent se conformer lorsqu'elles remettent en circulation les billets qu'elles ont reçus de leurs clients – au moyen de caisses recyclantes ou de machines de traitement des billets utilisées par les professionnels. Le nouveau cadre réduit encore le risque que les banques remettent accidentellement en circulation des billets contrefaits. L'une des solutions retenues pour éviter que cela ne se produise consiste à permettre aux banques et aux sociétés de transport de fonds de mettre en œuvre des caisses recyclantes et des machines de traitement des billets qui ont été testées avec succès par une banque centrale.

L'euro est une monnaie en plein essor et l'Eurosystème a tiré de nombreux enseignements de l'introduction des billets et des pièces en euros et de la gestion de leur circulation. Il en tirera profit lors de l'introduction de l'euro fiduciaire dans les nouveaux États membres de l'Union européenne. À partir de 2007, l'euro se substituera progressivement aux monnaies nationales des douze pays qui ont adhéré à l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, à savoir la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Parmi les nouveaux États membres, la Slovénie a été le premier pays à intégrer la zone euro, en janvier 2007, suivie de Chypre et de Malte en janvier 2008.

Monnaie forte et négociée sur les marchés internationaux, l'euro est une cible privilégiée pour les faussaires. Toutefois, le nombre de contrefaçons ne représente qu'une partie infime des quelque onze milliards de billets en euros en circulation.

Pour devancer les faussaires, l'Eurosystème suit constamment la situation relative à la contrefaçon et les avancées technologiques dans le domaine de l'impression





Dans un geste symbolique, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne, accueille les dix nouveaux membres de l'Union européenne à la Banque centrale européenne en 2004.

et de la reproduction. Son attention se porte également sur la conception de nouveaux signes de sécurité et l'évolution des techniques de production des billets.

Un signe de sécurité commence à « vieillir » dès qu'une série de billets est émise – de toute évidence, les faussaires connaissent de mieux en mieux les signes de sécurité au fur et à mesure que le temps passe. En conséquence, les institutions émettrices modernisent généralement – en l'améliorant – la série de billets après quelques années de circulation.

La planification d'une nouvelle série de billets en euros est déjà bien avancée. Celle-ci intégrera de nouveaux signes de sécurité, mais en ce qui concerne les autres caractéristiques, elle assurera la continuité de la série actuelle, comportant les mêmes valeurs – de 5 à 500 euros – et s'inspirant du concept graphique actuel – Époques et styles architecturaux en Europe –, ce qui permettra de reconnaître immédiatement les billets en euros.

La première étape de l'élaboration de la nouvelle série a consisté à dresser la liste des critères de sécurité. Différents groupes d'utilisateurs de billets ont été consultés en vue de concevoir des billets fonctionnels, faciles à manipuler dans les magasins et en d'autres lieux, et dont l'authenticité est facile à vérifier à l'œil nu et à l'aide de machines équipées de capteurs. Commence ensuite la phase de validation industrielle, durant laquelle les signes de sécurité sont testés afin d'évaluer leur résistance à l'usure et certains autres facteurs de qualité ainsi que la possibilité de les produire à grande échelle.

La mise au point et la production des nouveaux billets en euros prendront un certain temps. Ils seront mis en circulation progressivement sur une période de plusieurs années. La séquence d'introduction et le calendrier dépendront de la disponibilité des nouveaux signes de sécurité et de l'évolution de la situation relative à la contrefaçon. Le premier billet de la nouvelle série devrait être mis en circulation au début de la décennie prochaine.

© Banque centrale européenne, 2007

ADRESSE

Kaiserstrasse 29  
60311 Frankfurt am Main, Germany

ADRESSE POSTALE

Postfach 16 03 19  
60066 Frankfurt am Main, Germany

TÉLÉPHONE

+ 49 69 1344 0

SITE INTERNET

[www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

TÉLÉCOPIE

+49 69 1344 6000

TÉLEX

411 144 ecb d

ICONOGRAPHIE

Deutsche Bundesbank  
European Community  
European Central Bank

ISBN : 978-92-899-0325-7 (Internet)

